



# Promové



## un service



## d'intérêt public

# SOMMAIRE



## Mouvement pour l'enseignement privé

**3** Une tradition à préserver

**7** La liberté de choix :  
un droit fondamental  
reconnu

**10** L'école privée :  
des économies  
pour l'État

**13** Une table de concertation  
élargie pour mener à bien  
une juste lutte

**20** Appui indéfectible  
de la population  
à l'enseignement privé

**25** Le service de  
résidence-pensionnat  
**Une contribution sociale  
de l'école privée**

**29** Les stéréotypes les plus  
courants à l'encontre  
de l'enseignement privé



### SPÉCIAL Enseignement privé Hebdo

Responsable  
des cahiers spéciaux

**Alain Brunet**

Responsable de la rédaction  
et de la conception graphique

**Manon Chevalier  
Communications**

Textes

**André Bolduc**

Photos

**Normand Rajotte  
et Michel Tremblay**

Impression

**T.-R. Offset**

### Remerciements

Nous remercions les institutions suivantes  
d'avoir eu l'amabilité de recevoir nos  
photographes : collège André-Grasset,  
collège Saint-Jean-Vianney, collège  
Beaubois.

## L'école privée c'est...

*Une riche tradition éducative* qui s'enracine depuis 360 ans dans le tissu social et culturel du Québec ;  
*Un imposant patrimoine immobilier*, propriété de corporations sans but lucratif, au service de la jeunesse québécoise ;  
*Un secteur témoin* essentiel dans un État démocratique ;  
*Une économie* de près de 400 millions \$ pour les contribuables québécois.

La Fédération représente 155 écoles privées fréquentées par plus de 76 000 élèves.  
Répertoire disponible gratuitement. Montréal : (514) 381-8891 ; Québec : (418) 564-7041



FÉDÉRATION  
DES ASSOCIATIONS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIVÉ

1940, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal (Québec) H2B 1S2  
Téléphone : (514) 381-8891  
Télécopieur : (514) 381-4086



A.I.P.E.Q.  
ASSOCIATION DES INSTITUTIONS  
DE NIVEAU PRÉSCOLAIRE ET  
ÉLÉMENTAIRE DU QUÉBEC



A.I.E.S.  
ASSOCIATION  
DES INSTITUTIONS  
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES PRIVÉS

## Une tradition à préserver

Entrevue avec madame Nicole C. Vandenberg,  
présidente du Mouvement pour l'enseignement privé

**Enseignante tour à tour à l'école publique et à l'école privée, mère de deux enfants qui ont vécu l'expérience des deux réseaux d'enseignement, femme engagée, active depuis de nombreuses années au sein de comités de parents, Nicole C. Vandenberg est aujourd'hui présidente du Mouvement pour l'enseignement privé. Elle n'en poursuit pas moins sa carrière d'enseignante à l'École des Ursulines de Québec. C'est dans les murs de cette vénérable institution qu'elle nous reçoit et répond à nos questions.**



**Q. : Quelles attentes nourrissez-vous à l'endroit des assises nationales des États généraux de l'éducation ?**

**N.V. :** Comme tous mes collègues du Mouvement pour l'enseignement privé, et sans doute comme la plupart des enseignants et des parents du Québec, j'avais de grandes attentes. J'attendais ces assises comme un moment exceptionnel de réflexion sur les forces et les faiblesses de notre système d'éducation qui a grand besoin d'une réforme. Je les voyais, ces assises, comme un carrefour stimulant d'échanges sur les expériences les plus réussies en éducation, tant dans le secteur public que dans le secteur privé d'enseignement. J'anticipais la tenue de ces assises comme l'occasion, trop longtemps attendue à mon gré, pour enfin recentrer l'école sur sa raison d'être principale : l'élève.

Il m'apparaît en effet qu'on a eu trop tendance à oublier cette réalité toute simple et à confier à l'école des rôles qui ne lui appartiennent pas. Faut-il le rappeler, le rôle central de l'école, c'est la transmission des savoirs de base — français, mathématiques, anglais, etc. — qui vont permettre aux jeunes de devenir autonomes et responsables, d'être de bons citoyens, d'être capables de prendre les meilleures décisions possibles dans toutes les sphères de l'activité

humaine où ils auront à oeuvrer comme adultes.

Les assises nationales m'apparaissent également comme le moment privilégié pour réaffirmer le droit des parents de choisir l'école qui, selon leur conviction, est la plus apte à répondre aux besoins de leurs enfants. Ce choix, l'école privée l'offre aux parents de façon éminente par la diversité de ses projets éducatifs.

En misant sur les acquis les plus valables — tout n'est pas à refaire ! — tant du secteur public que du secteur privé, et en s'assurant d'un effort concerté de tous les intervenants de l'école — parents, éducateurs, milieu social —, il m'apparaissait urgent de définir un projet d'écoles à la fois plus diversifiées, mieux adaptées aux besoins des divers milieux qu'elles doivent desservir et enfin dotées de toute la souplesse nécessaire pour en refléter les valeurs.

**Q. : Comment le Mouvement pour l'enseignement privé a-t-il accueilli les premières constatations que la Commission des États généraux sur l'éducation a tirées des assises nationales sous le titre : Les États généraux sur l'éducation 1995-1996 : Exposé de la situation ?**

**N.V. :** Ce n'est pas sans étonnement et, pour tout dire, non sans

### Institution d'enseignement secondaire privée pour filles de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire.

**Programme régulier (possibilité de soutien pour élève en difficulté passagère)  
Programme d'éducation internationale**

● **Externat**

#### **Pensionnat**

(60 places disponibles)

- Lieu où il fait bon vivre
- Qualité de vie et encadrement incomparables

#### **Le dimanche 20 octobre**

Portes ouvertes à tous : de 11 h à 16 h  
Brunch de la Fondation Isabelle-Viens : de 10 h à 14 h  
(coût du brunch : 5 \$ adultes ; 2,50 \$ moins de 12 ans)

#### **Le samedi 2 novembre**

- Examen de classement à 8 h 30

**COLLÈGE SAINT-MAURICE**  
UN PASSEPORT  
POUR  
*demain*



**Pour renseignements :**

**Lise Archambault**

**Tél. : (514) 773-7478**

**Collège Saint-Maurice 630, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y3**  
Courrier électronique : [csm@ntic.qc.ca](mailto:csm@ntic.qc.ca) ; Page web : <http://www.csm.qc.ca>

→ une certaine déception, que mes collègues et moi-même avons pris connaissance de ce premier bilan des travaux de la Commission des États généraux sur l'éducation.

Un premier constat : les commissaires ont jugé utile de « consacrer » un chapitre à l'enseignement privé comme si celui-ci n'avait nullement participé, de plein titre, à l'édification du système d'éducation québécois, fondé depuis plus de trente ans sur l'existence de deux réseaux d'enseignement, l'un public et l'autre à caractère privé.

Nulle mention n'est faite, dans l'ensemble du rapport ou dans ce chapitre, de la contribution que le secteur de l'enseignement privé a apportée au système d'éducation québécois. On y

aborde une seule question : celle du financement public de l'école privée. En tout état de cause, il s'agit, en termes à peine voilés, d'une nouvelle remise en question d'un principe pourtant reconnu depuis l'adoption de la Loi de l'enseignement privé, en 1968, loi qui reconnaissait, non seulement le droit des parents de choisir l'école qui leur semblait la plus apte à répondre aux besoins de leur enfant, mais également celui d'exercer concrètement ce droit en recevant des subventions des pouvoirs publics.

Il va de soi que la diminution graduelle de telles subventions équivaldrait, à brève échéance, à sonner le glas du secteur privé de l'enseignement au Québec, laissant ainsi prévaloir la thèse de ceux qui, au nom de l'égalité

des chances et de la démocratie, prônent l'existence d'une école unique laïque, uniformisée et centralisatrice.

Au concept de UNE école pour TOUS, j'oppose celui de DES écoles pour TOUS, c'est-à-dire un réseau d'institutions d'enseignement diversifiées, permettant aux parents de choisir des écoles qui correspondent à leurs valeurs et aux aspirations de leurs enfants.

Pour ma part, je continuerai à me battre avec énergie pour que soit sauvegardé le principe du libre choix de l'école par les parents. Ce faisant, j'ai la conviction profonde de me battre, du même souffle, pour assurer à tous les enfants une éducation de toute première qualité.

**Q. : Quelles raisons invoqueriez-vous pour justifier le maintien d'un réseau d'institutions privées au Québec ?**

**N.V. :** Spontanément, je dirais que le fait que des milliers et des milliers de parents continuent de choisir l'école privée, année après année, en dépit des sacrifices financiers que leur impose un tel choix, constitue la raison la plus convaincante pour maintenir vivant et dynamique le réseau d'écoles privées.

Et je parle bien ici d'un « réseau » d'écoles et non d'une école privée dont le modèle unique serait reproduit à plusieurs exemplaires. Chaque école privée a son visage propre. Tout en tenant compte des mêmes contraintes que l'école publique en ce qui a trait à l'enseignement des matiè-

res de base, chaque école définit un projet éducatif qui la distingue des autres. C'est cette diversité que les parents recherchent et qui leur permet de trouver l'école la mieux adaptée aux besoins de leurs enfants. Comment ne pas souligner ici le succès incontestable que certaines écoles publiques ont obtenu (par exemple, l'école internationale) en optant pour une stratégie similaire ? N'est-ce pas là une preuve concrète de l'effet stimulant de l'existence d'écoles privées sur le réseau d'écoles publiques ?

Pour beaucoup de parents, l'école privée est aussi dépositaire d'une certaine tradition pédagogique. Celle-ci, en effet, a su conserver le meilleur de cette tradition (par exemple, dans l'enseignement du français) tout en

## La passion du métier



### «L'école des petits cœurs»

Préscolaire  
4 ans et 5 ans,  
temps plein  
Primaire  
1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année  
Garçons et filles  
Externat  
et pensionnat  
Pension  
occasionnelle  
Service de garde  
entre 7h00 et 18h00



La passion d'enseigner entraîne la joie d'apprendre chez les enfants. Voilà la devise du Pensionnat des Sacrés-Coeurs, dirigé par les religieuses des Sacrés-Coeurs. Enseigner, c'est donner le meilleur de soi : sa disponibilité, sa compétence, et surtout, toute sa tendresse. Notre vision de l'éducation en est une de tradition, d'avenir et d'affection.

Dans notre monde en perpétuel changement, il est rassurant de savoir qu'il existe, sur la Rive-Sud, une école qui transmet un héritage de valeurs et de stabilité à nos enfants. Au Pensionnat des Sacrés-Coeurs, une réalité n'a pas changé avec le temps : la passion. Celle d'enseigner! Celle des enfants!

Tel est le cœur... de notre pensée!

*La petite école sur la montagne!*

**PENSIONNAT DES SACRÉS-COEURS**

1575, chemin des Vingt, Saint-Bruno (Québec) J3V 4P6 • (514) 653-3681

52286332



Vous aimez le théâtre...  
la radio et la télévision  
vous intéressent...  
le journalisme vous tente...  
vous voulez explorer ce qui touche à la  
**communication**  
orale et écrite  
dans un «collège pas comme les autres»?

**CONSERVATOIRE  
L'ASALLE**

*Pour un avenir  
à la mesure de son rêve,  
de son talent et de son travail!*

Ce programme est  
également offert,  
le soir, aux  
jeunes adultes.

programme  
collégial préuniversitaire  
SCIENCES DE LA PAROLE 600.03  
pour l'obtention d'un D.E.C.



→

ouvrant ses programmes de formation à des disciplines modernes comme l'informatique.

Mais l'attrait que l'école privée exerce sur des milliers de parents, et qui lui vaut les faveurs d'une très large partie de la population, comme le démontrent tous les sondages à ce propos, c'est aussi tout un ensemble de caractéristiques qui la distinguent de l'école publique. De façon générale — sans pour autant présumer que ces qualités sont le seul apanage de l'école privée —, une majorité de répondants considèrent que l'école privée procure un meilleur encadrement aux élèves qui la fréquentent ; qu'elle favorise une plus grande discipline ; que ses exigences académiques sont plus poussées ; qu'elle peut très souvent, en raison de sa taille,

→

# Jean de la Mennais

*Peut-être le collège dont vous rêvez pour vos jeunes...*

**EXAMENS D'ADMISSION**  
**LE SAMEDI 26 OCTOBRE 1996**  
*Pour renseignements : Hélène De Serres*  
**Téléphone : 659-7657**

## UNE MAISON D'ÉDUCATION

- privée, catholique, mixte et de langue française
- De la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire
- Propriété des Frères de l'Instruction chrétienne
- Reconnue d'intérêt public
- Qui attache beaucoup d'importance
  - au respect des personnes et de l'environnement
  - au travail bien fait
  - à l'engagement social
  - au sens des responsabilités
  - au civisme
- Avec un accompagnement éducatif de tous les instants

## PROGRAMME D'ÉTUDES

### Cours obligatoires :

- programme officiel du ministère de l'Éducation
- méthodes et techniques de travail
- informatique : maîtrise du clavier, traitement de texte, logiciels outils

### Cours optionnels :

- latin, espagnol, anglais langue maternelle
- chimie, physique
- expression dramatique
- droit
- initiation à l'informatique (ISI)
- environnement social

## SERVICES

- . Internet
- . Période d'étude intégrée à l'horaire
- . Aide à l'élève en difficulté
- . Centre sportif : piscine, gymnase, palestra
- . Réanimation cardiorespiratoire (RCR)
- . Robotique
- . Plein air
- . Sports de participation et de compétition : hockey, natation, volley-ball, basket-ball, soccer
- . Harmonie et «stage band»
- . Transport

**870, chemin de Saint-Jean, La Prairie (Québec) J5R 2L5**  
**Tél. : 659-7657 • Téléc. : 659-3717**

2391598 - a12



→  
prêter une oreille plus attentive  
aux besoins de chaque élève.

Enfin, toutes les analyses à cet effet aboutissent à la même conclusion : l'exigence d'un réseau d'enseignement privé au Québec représente pour le Trésor québécois — en raison de la contribution des parents aux frais de scolarité — des économies annuelles de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars. Dans une période où l'État cherche désespérément à rétablir ses équilibres budgétaires, une dépense additionnelle d'une telle ampleur ne serait certes pas la bienvenue.

**Q. : En dépit des difficultés de parcours auxquelles l'enseignement privé semble devoir être confronté dans la perspective d'une éventuelle réforme du système d'éducation, sur quels appuis misez-vous pour assurer non seulement la survie mais le développement de ce volet particulier du système d'éducation québécois ?**

**N.V. :** Pour arriver à dissiper de nombreux malentendus, à éliminer nombre de préjugés qui enveniment les rapports entre les deux réseaux d'enseignement, il me semble avant tout essentiel de doter les enseignants, quelle que soit leur provenance, d'un forum approprié pour leur permettre de discuter, au-delà des débats à consonnance purement idéologique, de questions qui concernent au premier chef la

mission centrale de l'école : le bien de l'enfant.

La création d'une association professionnelle des enseignants et enseignantes du Québec me semble une avenue intéressante à explorer afin d'amener les intervenants des deux réseaux à échanger de façon continue sur les projets éducatifs les mieux réussis de part et d'autre, à s'enrichir mutuellement et, ultimement, à développer une vision encore plus féconde de notre système d'éducation.

Je fonde aussi beaucoup d'espoir sur le regroupement et la concertation de toutes les forces vives, intéressées à promouvoir la survie et l'essor d'un réseau d'enseignement privé au Québec, pour convaincre le législateur qu'il y va de l'intérêt public de maintenir un secteur-témoin dans le domaine de l'éducation au Québec. La mise sur pied de la Concertation pour l'enseignement privé (CEP) est une première et importante étape dans cette direction.

Mais ce qui me motive le plus dans ma volonté de poursuivre la lutte en faveur du libre choix de l'école par les parents et du maintien de l'école privée subventionnée, c'est l'appui indéfectible qu'une vaste majorité de la population lui manifeste depuis plus de trente ans. Je suis persuadée que la voix du bon sens finira par prévaloir. ■



**ASSOCIATION DES  
ÉTABLISSEMENTS  
SCOLAIRES PRIVÉS**

FONDÉE EN 1987

*Une  
association  
vouée à  
la promotion et à  
la défense de  
l'enseignement  
privé*

*14 écoles privées et 18 500 élèves*

**Membres**

Collège Français  
Collège Jean-Eudes  
Collège Laval  
Collège Mont-Saint-Louis  
Collège Notre-Dame de Lourdes  
Collège Régina Assumpta  
Collège Saint-Jean-Vianney

Collège Sainte-Anne de Lachine  
École Jeanne-Normandin  
École secondaire Letendre  
École secondaire Saint-Paul de Varennes  
École secondaire Saint-Sacrement  
Externat Sacré-Coeur  
Séminaire du Sacré-Coeur

**Présidente: Mme Annette Bellavance  
Directeur exécutif: M. Pierre Primeau**

**191 av. Laval bureau 105 Laval (Québec) H7N 3V8  
Téléphone: 967-0774 Télécopieur: 381-3156**

## La liberté de choix : un droit fondamental reconnu

**D**epuis la Révolution tranquille, au début des années 60, la liberté de choix en éducation a été reconnue comme un droit fondamental dans la législation québécoise. Voici quelques jalons significatifs de la reconnaissance du droit d'accès à l'enseignement privé :

### 1964 :

Préambule de la loi créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur, et dans lequel sont affirmés les trois principes suivants :

« Tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de la personnalité ».

« Les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants ».

« Les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins ».

### 1968 :

Loi 56 sur l'enseignement privé :

Cette loi confirme officiellement le statut de l'enseignement privé au Québec et l'accès de celui-ci à des subventions gouvernementales.

### 1992 :

Loi 141 sur l'enseignement privé :

Cette loi vient entériner la loi 56 en y apportant certaines précisions, notamment au chapitre du financement où il est dit que les subventions au privé fluctueront désormais selon le rythme des coûts au secteur public.

Telles sont les assises fondamentales et reconnues du droit à l'enseignement privé au Québec.

### Contre vents et marées, une clientèle en progression constante

Au cours des trente dernières années, l'enseignement privé a lutté avec acharnement non seulement pour sa survie et son développement, mais aussi pour éviter l'avènement d'une école étatique, uniforme et niveleuse. Tout en protégeant son autonomie et sa liberté d'entreprise, l'enseignement privé a voulu demeurer un partenaire à part entière de notre système national d'éducation.

Au moment de la création du ministère de l'Éducation, en 1964, le réseau d'enseignement confondus — tous niveaux d'enseignement confondus — comptait quelque 100 000 élèves.

Après une longue période de régression de ses effectifs, au point d'atteindre un creux de vague en chutant sous la barre des 60 000 élèves en 1970 et 1971, le réseau privé a connu une pé-



M. Yves Tardif,  
secrétaire général du MEP



# ESSJ

## Une école ouverte sur le monde

École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

### Cours réguliers 1re à la 5e année du secondaire.

- Programme d'éducation internationale axé sur la compétence linguistique en anglais et en espagnol.
- Programme des 1re et 2e années du secondaire d'une durée de trois ans pour les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.
- Concentration en anglais
- Apprentissage de l'informatique (Windows 95)
- Appui aux élèves en difficulté
- Encadrement personnalisé (titulariat)
- Activités parascolaires variées

**SERVICE DE  
PENSIONNAT  
POUR FILLES**

Institution privée mixte



**SÉANCES D'ADMISSION**  
Sam. 19 octobre 96: 9h à 12h  
Sam. 23 novembre 96: 9h à 12h

1re et 2e années du secondaire  
Pavillon Notre-Dame  
2395, rue Notre-Dame  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 2R1  
Tél.: (514) 774-3775

3e, 4e, 5e années du secondaire  
Pavillon Bourdages  
2875, Bourdages Nord  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 5S3  
Tél.: (514) 774-3775

# VILLA MARIA

Villa Maria offre à ses élèves  
un milieu de vie sain et chaleureux,  
un projet éducatif ouvert sur le monde,  
un programme d'études stimulant, exigeant  
et facilitant l'accès aux institutions collégiales.



## Examens d'admission

1<sup>re</sup> secondaire:

**le 19 octobre 1996**

1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire:

**le 30 novembre 1996**

Inscrivez dès maintenant votre fille  
en téléphonant au

**(514) 484-4950 (POSTE 215)**

Villa Maria  
4245, boulevard Décarie  
Montréal (Québec)  
H4A 3K4

Tableau 1 :  
Nombre d'établissements d'enseignement privé en 1993-1994

	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Primaire et secondaire	217	22	20	259
Agréés	148	16	14	178
Non agréés	69	6	6	81
Collégial	41	5	20	66
Subventionnés	19	3	3	25
Non subventionnés	22	2	17	41
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>325</b>
Agréés ou subventionnés	167	19	17	203
Non agréés ou non subventionnés	91	8	23	122

Source: Ministère de l'Éducation du Québec. Statistiques de l'éducation, édition 1995.

Tableau 2 :  
Nombre d'écoles privées par région administrative, en 1993-1994

Région administrative	Total	Primaire	Secondaire	Primaire et Collégial secondaire	Secondaire et collégial
Bas-Saint-Laurent	3		3		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6	1	4		1
Québec	53	23	13	4	11
Chaudière-Appalaches	7		5	1	
Mauricie-Bois-Francs	21	4	12	1	4
Estrie	16	2	12		1
Monterégie	39	11	23	3	1
Montréal-Centre	198	80	38	40	36
Laval	6	4	1	1	
Lanaudière	12	6	4	1	
Laurentides	7	1	2	3	1
Outaouais	6	2	2	1	1
Côte-Nord	2		2		
<b>Total</b>	<b>376</b>	<b>134</b>	<b>121</b>	<b>55</b>	<b>56</b>

Trois régions du Québec ne comptent aucune école privée sur leur territoire :  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec. Statistiques de l'éducation, édition 1995.

Tableau 3 :  
Comparaison des effectifs : Réseau public / réseau privé en 1993-1994

Ordre d'enseignement	Réseau public	Réseau privé	Rapport : privé / public
Éducation préscolaire	89 191	3 689	4,1%
Enseignement primaire	529 427	24 052	4,5%
Enseignement secondaire	421 149	75 934	18,0%
Enseignement collégial général	80 081	9 124	11,4%
Enseignement collégial technique	73 962	6 789	9,2%
<b>Total</b>	<b>1 193 810</b>	<b>119 588</b>	<b>10,0%</b>

Source: Ministère de l'Éducation du Québec. Statistiques de l'éducation, édition 1995.

→ riodé de croissance constante, tant et si bien qu'il compte aujourd'hui dans ses rangs quelque 120 000 élèves.

Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu détaillé du nombre et du type d'établissements privés, répartis selon la langue, l'accréditation, l'accessibilité au financement public et par régions administratives. Le tableau 3, pour sa part, donne une comparaison des effectifs entre les deux réseaux d'enseignement. Un constat : le ratio des effectifs privé/public s'établit à 10 p. cent.

Signalons enfin que le réseau d'enseignement privé compte, en 1995-1996, quelque 11 000 employés, auxquels sont versés plus de 4 000 000 de dollars en salaires.

#### L'enseignement privé et la population :

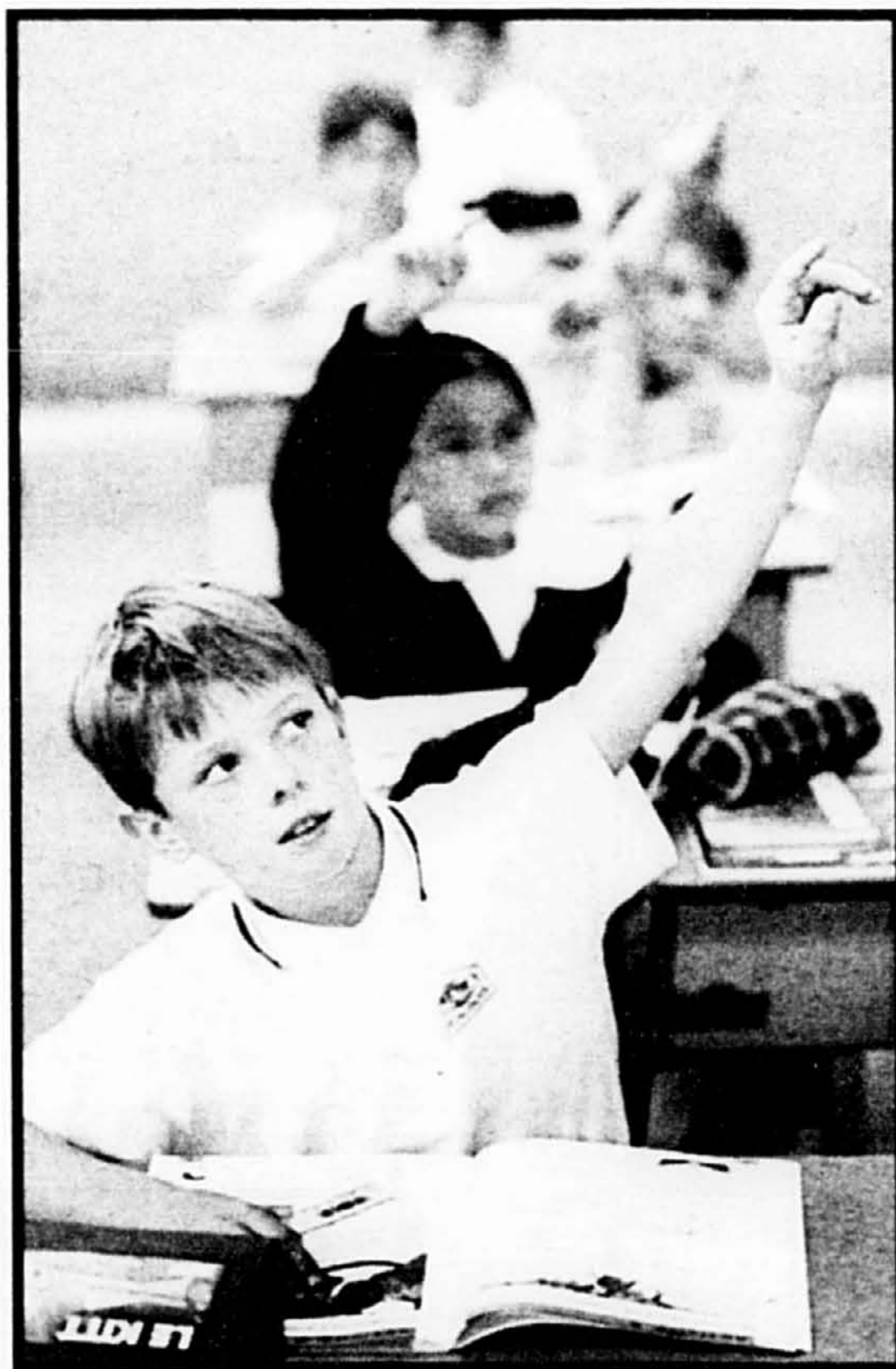
##### une relation de confiance

À quels facteurs doit-on attribuer les succès du secteur d'enseignement privé ? Comment expliquer que ses effectifs n'aient cessé de croître depuis le début des années 70, et ce, en dépit des multiples embûches ?

Yves W. Tardif, secrétaire général du Mouvement pour l'enseignement privé, répond sans hésiter à ces questions : « Tout repose, affirme-t-il, sur la relation de confiance que le système d'enseignement privé a su établir avec la population québécoise.

« Au milieu des années 60; se rappelle-t-il, la création du ministère de l'Éducation et la promotion d'un système public en éducation devaient sonner le glas des institutions d'enseignement traditionnelles. Tout était alors mis en œuvre pour assurer l'avènement du monopole d'un secteur public géré par l'État, en fonction, disait-on, d'un large consensus de la population, d'un véritable pacte social.

« Or, trente ans plus tard, constate M. Tardif, les institutions privées existent toujours. Qui plus est, elles sont dynamiques, elles sont présentes sur l'ensemble du territoire québécois, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, et elles accueillent, bon an mal an, quelque 10 p. cent de la clientèle scolaire québécoise.

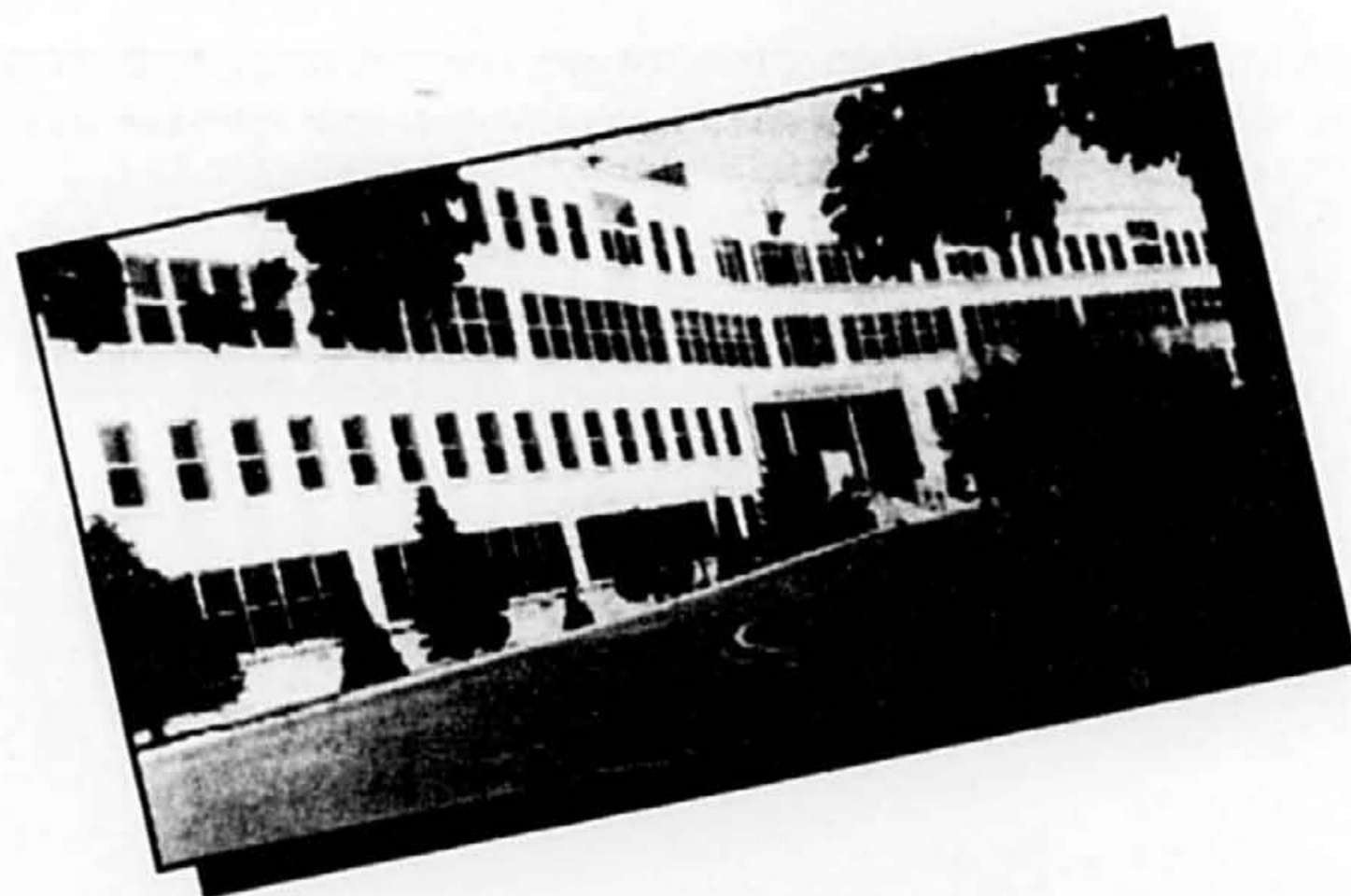


« Comment expliquer la survie et, surtout, le développement de l'enseignement privé si ce n'est par la confiance que lui voue toujours une large majorité de la population. Car ce dont il s'agit ici, ajoute-t-il, c'est bien d'un pacte de confiance entre les parents et les institutions privées. Un pacte qui repose essentiellement sur la liberté de choix et sur la volonté des citoyens d'offrir à leurs enfants des services de qualité en matière d'éducation.

« En bout de piste, c'est cette volonté des parents qui assure l'existence de l'enseignement privé et ce, nonobstant les lourds sacrifices financiers que plusieurs d'entre eux s'imposent pour envoyer leurs enfants dans une institution privée.

« Si l'enseignement privé veut maintenir et, éventuellement, élargir sa clientèle, il n'a d'autre choix, conclut M. Tardif, que d'offrir, année après année, des services éducatifs et un encadrement de formation de toute première qualité. Il est inexorablement condamné à l'excellence. Le secteur privé a relevé le défi de la sanction populaire au cours des trente dernières années. Fort de cette confiance que la population québécoise lui octroie, je suis persuadé qu'il pourra, pendant longtemps encore, apporter une contribution stimulante à notre système national. » ■

*Je suis prêt,  
je passe au secondaire !*



## *J'ai choisi* **Regina Assumpta**

Pour m'assurer une formation de base solide de la première à la cinquième secondaire, mais aussi pour... faire du sport à mon goût, poursuivre mes cours privés de musique, faire partie du programme de douance, rencontrer des mordus de science comme moi, travailler avec les 250 micro-ordinateurs Pentium branchés sur Internet et bénéficier du transport scolaire offert aux résidents de la Rive-Nord et de Laval.

### **PORTES OUVERTES**

le dimanche 20 octobre 1996

### **EXAMENS D'ADMISSION**

en 1re secondaire  
les samedis 26 octobre et 2 novembre  
Inscription préalable

Le Collège accueille maintenant  
les garçons en 1re et 2e secondaire.  
2e, 3e, 4e et 5e secondaire : admission après étude du dossier

**382-4121**

Internet: <http://www.reginaassumpta.qc.ca>



Collège Regina Assumpta  
1750, rue Sauriol Est  
Montréal (Québec)  
H2C 1X4

Collège privé  
déclaré d'intérêt public

## L'école privée : des économies pour l'État



**L'**enseignement privé est un service d'intérêt public. Il importe donc que des fonds publics puissent rendre ce service financièrement accessible au plus grand nombre possible de citoyens québécois.

Le soutien de l'État en cette matière n'est donc pas un privilège consenti à une minorité, mais une redistribution équitable du produit des impôts perçus aux fins d'éducation. Le financement de l'école privée est avant tout une question de justice distributive. Déjà les parents qui optent pour une école privée s'imposent, en plus de leurs taxes régulières, un fardeau additionnelle qui représente annuellement une économie plus que substantielle pour l'État et l'ensemble des contribuables québécois.

Pourtant, les opposants à l'enseignement privé subventionné avancent toujours le même argu-

ment : l'école privée coûte cher aux contribuables ! Maintes fois reprise, l'affirmation ne résiste pas à une analyse rigoureuse et objective de la situation.

Ainsi, deux études récentes, menées par des sources indépendantes, aboutissent aux mêmes conclusions :

**L'école privée, qui accueille quelque 10% de la clientèle scolaire du Québec, ne touche que 5% des crédits gouvernementaux alloués aux services éducatifs. En bref, il en coûte 50% moins cher à l'État pour former un élève dans le réseau privé.**

Une étude, publiée en avril 1996 par le professeur Richard Marceau de l'École nationale d'administration publique (ENAP), nous fournit une estimation précise des économies de subvention réalisées par l'État en raison même de l'existence du réseau privé d'enseignement.

Voici, en pourcentage, ce que coûte à l'État un élève régulier du secteur privé par rapport à un élève régulier du secteur public. Au préscolaire/primaire: taux de subvention de 38,8%, soit à peine plus du tiers de ce que reçoit l'élève du public; au secondaire, 51,1%, soit la moitié de ce que coûte le même élève au public:

**Économie réalisée en subventions pour les élèves inscrits au secteur privé en 1996\***

## POUR APPRENDRE À RÉUSSIR



**INSTITUTION  
PRIVÉE  
D'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE  
POUR FILLES  
ET GARÇONS**



### Le Collège offre :

- un projet éducatif chrétien;
- un programme scolaire solide et exigeant;
- des profils de formation diversifiés;
- un suivi pédagogique personnalisé constant.

### Ajoutez à cela :

- un programme important de sports collectifs et individuels;
- une grande variété d'activités parascolaires passionnantes;
- de nombreux services à l'étudiant  
... le tout, dans un climat d'amitié et de camaraderie.



**COLLÈGE DUROCHER  
SAINT-LAMBERT**

Pour renseignements :

Pavillon Saint-Lambert  
(1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire)  
375, rue Riverside  
Saint-Lambert  
(Québec) J4P 1B1  
Tél. : (514) 671-5585  
Télé. : (514) 671-5557

Pavillon Durocher  
(3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire)  
857, rue Riverside  
Saint-Lambert  
(Québec) J4P 1C2  
Tél. : (514) 465-7213  
Télé. : (514) 465-0860

### EXAMENS D'ADMISSION

**LES 19 ET 20 OCTOBRE  
ET LE 3 NOVEMBRE 1996  
DE 9 h À 12 h  
TÉL. : (514) 671-5585**

### PORTES OUVERTES

**AU PAVILLON  
SAINT-LAMBERT  
LE DIMANCHE 20 OCTOBRE  
DE 13 h À 16 h**

→ Subvention / élève,  
année 1993-1994

Réseau privé:	3 255 \$
Réseau public:	6 434 \$

\*Source: Marceau, Richard et Couture, Stéphane  
Conséquences du choix d'école au Québec, 26  
avril 1996

Les conclusions de cette recherche viennent en quelque sorte confirmer les résultats d'une étude réalisée, une année auparavant, par le ministère de l'Éducation du Québec:

C'est donc dire qu'en acceptant de payer des frais de scolarité pour envoyer leurs enfants à l'école privée, les parents-citoyens-contribuables permettent à l'État de réaliser des économies de l'ordre de 300 millions de dollars annuellement.

Si l'on prend en compte l'ensemble du réseau privé — primaire, secondaire et collégial — subventionné et non subventionné, ce sont des économies annuelles de l'ordre de 400 millions que le réseau privé permet à l'État de réaliser.

Les conséquences du choix de l'école au Québec illustrent donc clairement l'apport du secteur privé aux finances publiques par les subventions équitables et raisonnables qu'il demande à l'État et par les efforts financiers demandés aux plus de deux cent mille citoyens qui choisissent l'école privée pour leurs enfants. ■



collège  
**Mont-Royal**

**INSCRIPTION 1997-1998**

- Établissement privé pour garçons et filles
- Cours secondaire complet
- Atmosphère calme
- Discipline propice à l'étude
- Dimension humaine : moins de 450 élèves

**EXAMEN D'ADMISSION  
LES SAMEDIS 19 OCTOBRE  
ET 9 NOVEMBRE 1996 À 9h00  
POUR LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME  
DU SECONDAIRE**

Pour la troisième, la quatrième et la cinquième  
du secondaire l'acceptation se fait après une étude  
du dossier et une rencontre avec l'élève concerné(e).

**2165, rue Baldwin, Montréal - 351-7851**  
(près du métro Honoré-Beaugrand)

2425081 - a12



UNE  
ÉCOLE  
OUVERTE  
SUR  
LES  
TRADITIONS

*École Pasteur*

*Toute la qualité  
du privé  
à votre portée!*



**CARTIERVILLE**  
Collège privé français  
fondé en 1956  
Préscolaire - Primaire - Secondaire

Apprentissage  
rigoureux du français.

Programme renforcé  
en langues :  
anglais,  
arabe,  
espagnol,  
grec moderne.

Programme enrichi  
en mathématiques  
et en sciences.

Transport disponible

**JOURNÉE «PORTES OUVERTES»**

Dimanche 27 octobre, de 13 h à 17 h  
12345, avenue de la Miséricorde, Montréal

**Tél. : (514) 331-0850**

EN GUISE DE RÉFLEXION

## À propos d'un service public

«Tant et aussi longtemps qu'on identifiera service public à service assuré directement par l'État et qu'on rapetissera l'idéal démocratique au seul modèle étatique, on ne comprendra évidemment pas que l'école privée puisse être un véritable service public. Et qui, à ce titre, a autant droit à des subventions publiques que l'école de l'autre réseau. L'État n'étant ici que le redistributeur de la richesse collective, il doit respecter les droits des citoyens et des parents et tenir compte de la distribution des établissements au développement de l'éducation. C'est ça le bien commun et il faut éviter à tout prix qu'on le confisque.»

Lauzière, Benoît, *Quand l'ignorance fait des progrès...*, La Presse, 13 septembre 1996.



## Vous feriez tout pour eux.

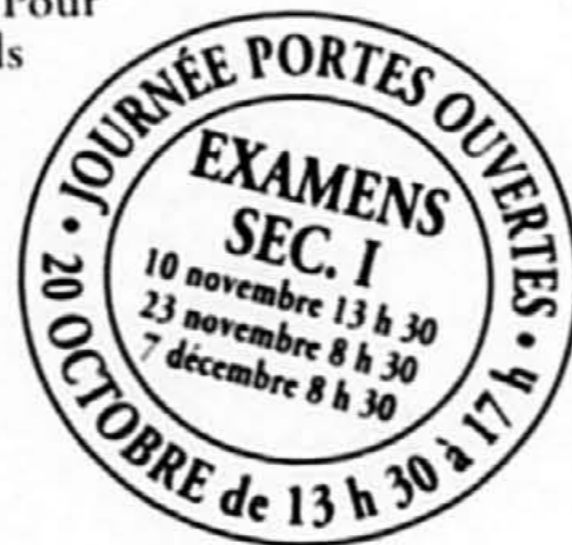


## Nous aussi.

Pour qu'ils soient heureux. Pour qu'ils aient confiance en eux. Pour qu'ils trouvent leur place dans la société de demain. Pour qu'ils reçoivent une éducation de qualité dans un environnement harmonieux. Pour qu'on leur forme le cœur, l'esprit et le corps par un accompagnement personnalisé. Pour qu'ils comprennent et soient compris.

Information : (514) 933-7397

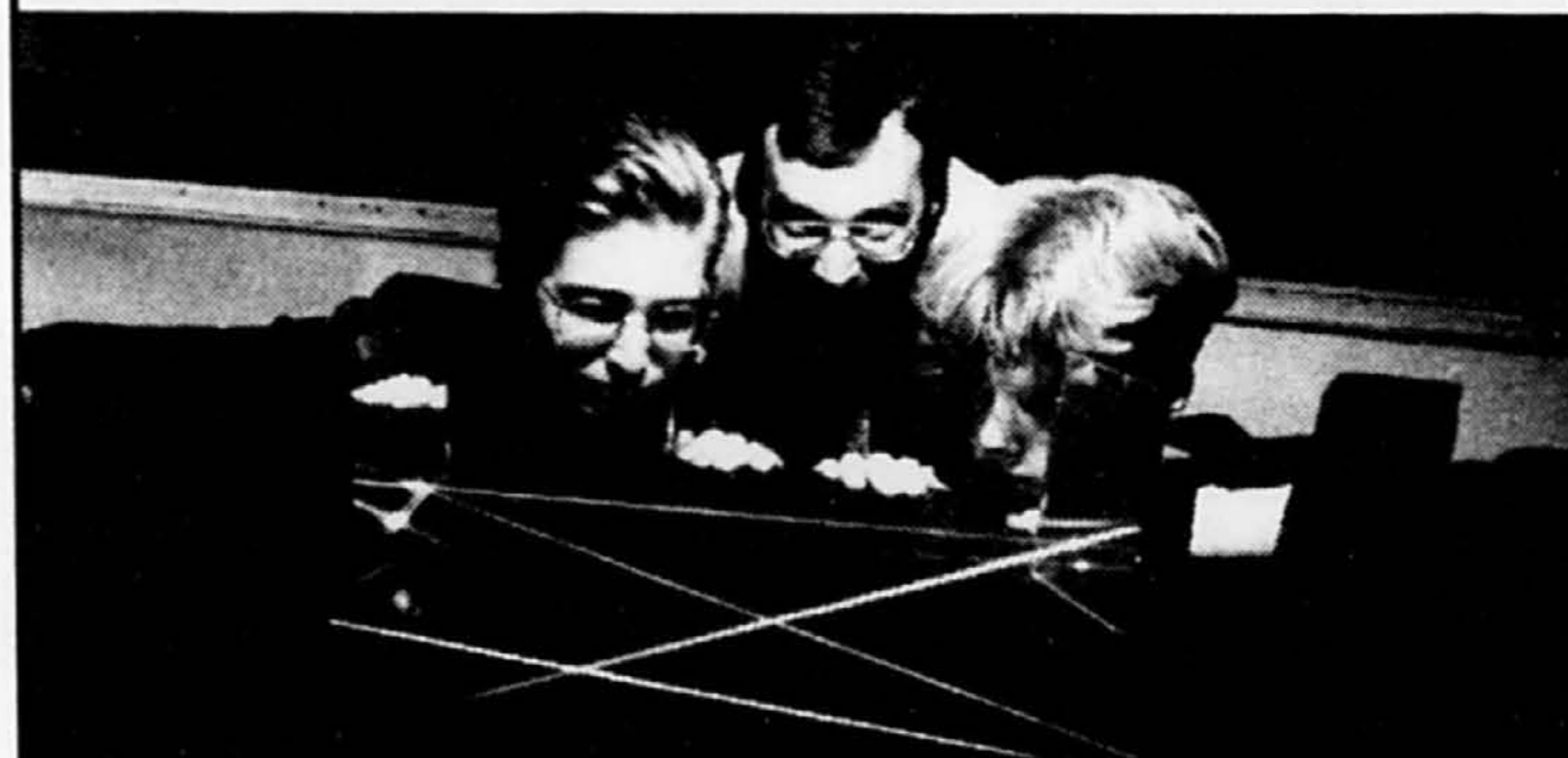
- En septembre 1997, le Collège de Montréal deviendra mixte à tous les niveaux.
- Possibilité d'obtenir des bourses d'études.



**COLLÈGE DE MONTRÉAL**  
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL  
1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3

*"Ce qui me fascine le plus,  
est l'instant où la lumière s'allume ;  
on peut la voir dans leurs yeux."*

- Brad Moffat, professeur de physique



*Journées portes ouvertes*

**Le jeudi 17 octobre 1996**  
de 9h à 12h et de 19h à 20h  
**Le vendredi 18 octobre 1996**  
de 9h à 12h

Pour de plus amples renseignements au sujet de la maternelle à la 11<sup>e</sup> année,  
prière de contacter Sylvie Bastien-Doss, directrice des admissions  
Tél. : 931-9481 • Télécopieur : 931-6118  
Adresse électronique : [admissions@selwyn.ca](mailto:admissions@selwyn.ca)



**SELWYN HOUSE**

95, Chemin Côte-St-Antoine, Westmount, Québec, H3Y 2H8

Permis n° 749789 et 749624



## Une table de concertation élargie pour mener à bien une juste lutte

Fondé en 1983, le Mouvement pour l'enseignement privé (MEP) regroupe aujourd'hui quelque 30 000 membres qui représentent des parents, des éducateurs, des gestionnaires et des amis de l'enseignement privé. Organisme sans but lucratif, le Mouvement met tout en oeuvre pour assurer la défense et la promotion de l'enseignement privé au Québec.

Nonobstant des ressources modestes, le MEP tient à participer activement à tous les grands débats qui jalonnent l'évolution du système d'éducation au Québec. C'est ainsi que les récentes assises nationales des États généraux sur l'éducation, du 3 au 6 septembre dernier, ont permis au

Mouvement pour l'enseignement privé de réaffirmer sa conviction profonde que l'enseignement privé apporte une contribution originale et irremplaçable au système d'éducation du Québec.

Devant les interventions répétées des opposants à l'enseignement privé subventionné, lors de ces assises, le Mouvement a jugé opportun, voire indispensable de former une table de concertation élargie afin de s'assurer que tous les organismes favorables à l'enseignement privé unissent leurs efforts afin de contrer, pour une énième fois, les tentatives pour faire abolir les subventions à l'école privée, ce qui conduirait inévitablement, et à brève échéance, à l'extinction

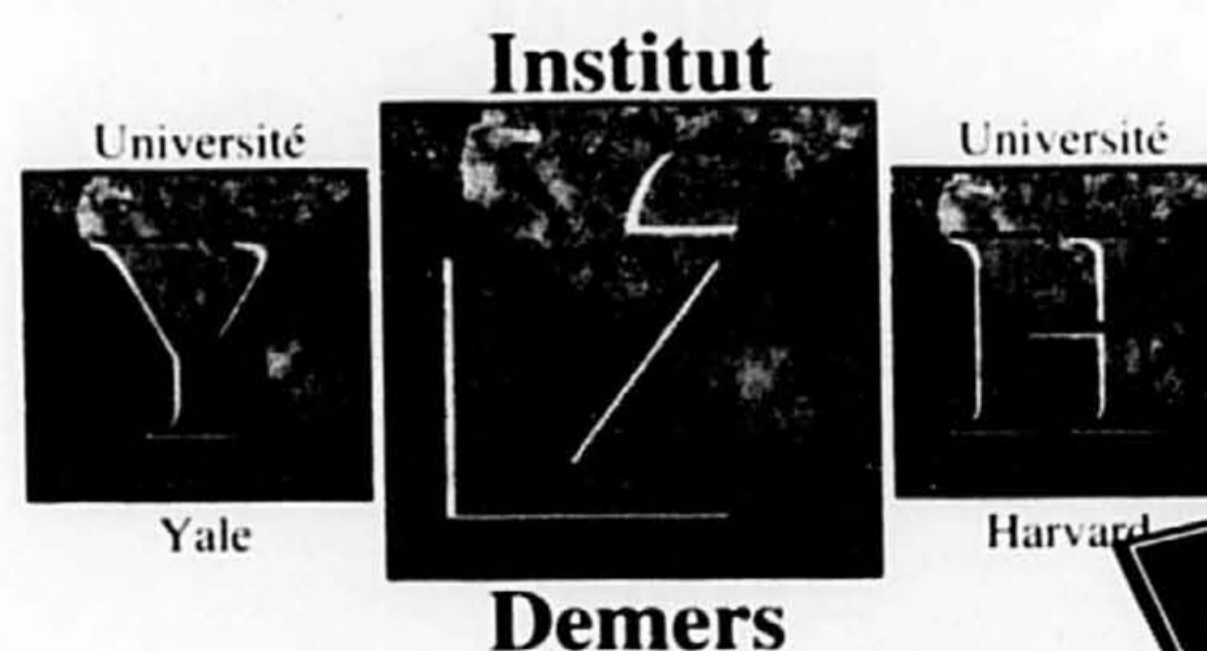
pure et simple du réseau d'enseignement privé au Québec.

Ainsi est née la Concertation de l'enseignement privé (CEP). La CEP est avant tout un lieu d'échange d'information, le creuset d'une vision partagée de l'enseignement au Québec et, à l'occasion, une base favorisant des actions communes et des démarches de représentation.

Les associations et organismes qui composent la CEP ont défini une cible de concertation qui se fonde sur le droit des citoyens et des parents d'opter pour l'école de leur choix. Tous les membres partagent une vision démocratique et pluraliste de l'éducation.

# Jouissez d'une formation SUPÉRIEURE !

*Savoir, Compétence, Expérience, Réussite*



Inscrivez-vous des maintenant !

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur *la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence* d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise

**NOUVEAU INTERNET**

- Bourse et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

Possibilité de soutien financier de l'assurance-emploi durant la formation (prolongation de l'assurance chômage)

646-4336  
99, Place Charles-Lemoyne  
Bureau 100, Longueuil

Institut Demers Institute

383-4336  
10800, rue Lajeunesse  
Montréal



DICTION  
THÉÂTRE  
COMMUNICATION ORALE

CONSERVATOIRE  
LASCALLE

École d'élocution française  
fondée en 1908

PENSER

PARLER

JOUER

JEUNES  
de 6 à 9 ans  
•  
ADOLESCENTS  
de 10 à 14 ans  
•  
15-17 ANS

Jusqu'à maintenant, les associations et organismes suivants ont joint les rangs de la CEP:

- Association des collèges privés du Québec (ACPQ)
- Association des écoles juives (AEJ)
- Association des parents catholiques du Québec (APCQ)
- Conseil des collèges non subventionnés (CCNS)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Fédération des associations de l'enseignement privé (FAEP) qui regroupe:
  - Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES)
  - Association des établissements scolaires privés (ADESP)
  - Association des institutions des niveaux préscolaire et élémentaire du Québec (AIPEQ)
- Mouvement pour l'enseignement privé (MEP)
- Quebec Association of Independent Schools (QAIS)

### Cinq témoignages

Des représentants de quelques-uns de ces organismes font état de leur engagement à l'endroit de la CEP:

Dès l'apparition de l'Exposé de la situation de la Commission des états généraux sur l'éducation, en janvier dernier, l'idée s'est imposée d'une large concertation des forces favorables à

l'existence d'un réseau de l'enseignement privé au Québec. Non seulement les commissaires, dans la problématique qu'ils renaient, épousaient sans distance l'idéologie des opposants à un réseau d'enseignement privé subventionné, mais certaines déclarations gouvernementales étaient inquiétantes pour l'avenir du financement de ce réseau.

C'est pourquoi, dès février, l'Association des collèges privés du Québec a officiellement favorisé une vaste concertation aux dimensions de la cause à défendre. C'est-à-dire un forum qui réunirait tous ceux qui partagent une vision pluraliste et démocratique de l'éducation et qui incarnerait, dans sa composition même, la nature de cette cause à savoir le droit des parents-citoyens-contribuables et les besoins d'une société qui n'a pas



M. Normand Therrien  
Président de l'Association  
des collèges privés du Québec



les moyens de gaspiller son héritage.

Du point de vue stratégique, l'heure n'est par ailleurs plus aux actions corporatistes et séparées mais aux démarches concertées et communes. Gardiens privilégiés du patrimoine éducatif qui inspire et façonne le Québec d'aujourd'hui, nos collèges sou-

haitent poursuivre leur mission dans le respect, la tolérance et la dignité. Par leurs actions quotidiennes, ils rappellent sans cesse que l'élève doit demeurer au cœur de tout projet éducatif et qu'il ne doit jamais payer le prix de débats idéologiques forcément stériles.

C'est dans ce contexte que

l'ACPQ a décidé de collaborer pleinement à l'initiative du MEP. D'autant plus que le leadership de la table de concertation était assuré par un regroupement qui représentait des parents en tant que parents.

Normand Therrien  
Président de l'Association des  
collèges privés du Québec

## SECONDAIRE

POUR FILLES ET GARÇONS DE LA 1<sup>re</sup> À LA 5<sup>e</sup> SECONDAIRE

*Le Collège de l'Assomption offre un encadrement basé sur la qualité de la relation entre l'élève et ses enseignants(es).*

*La vie scolaire favorise l'émergence d'un fort sentiment d'appartenance.*

**UNE GRILLE DE COURS ADAPTÉE À NOTRE ÉPOQUE**

*Informatique, anglais enrichi, sciences, théâtre, littérature, périodes de travail personnel supervisé.*

**DES ACTIVITÉS INTÉGRÉES**

*Un programme exclusif de formation au leadership, l'harmonie, des équipes sportives inter-écoles.*



COLLÈGE  
DE L'ASSOMPTION

LE SAVOIR  
DE LA  
TRADITION  
•  
LE POUVOIR  
DE L'ACTION

## COLLÉGIAL

*Le collégial a pour mission de préparer jeunes et adultes à relever avec succès le défi des études universitaires et celui de l'intégration harmonieuse au marché du travail.*

**DES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI**

- Baccalauréat international en sciences pures et appliquées, en sciences de la santé et en sciences humaines
- Sciences de la nature (sciences de la santé, sciences pures et appliquées)
- Sciences humaines (incluant sciences de l'administration)
- Techniques juridiques
- Technique d'éducation en services de garde
- Techniques d'intervention pastorale
- Techniques administratives (option finance) offert selon le mode d'enseignement alternance travail-études
- Archives médicales
- Techniques de bureau
- Design d'intérieurs

EXAMENS D'ADMISSION  
1<sup>re</sup>  
secondaire  
26 oct. et 2 nov.  
(pour sept. '97)

270, boul. L'Ange-Gardien,  
L'Assomption (Québec) J5W 1R7  
Fax : (514) 589-2910

PORTES OUVERTES  
Jeudi  
21 novembre  
de 17h à 21h

(514) 589-5621

(514) 589-5621

(514) 589-5621

(514) 589-5621

→ Le réseau public d'enseignement joue au Québec un rôle prépondérant. Et nous reconnaissons pleinement ce rôle prépondérant et essentiel. Et nous sommes d'accord avec ceux qui visent à le rendre plus efficient.

Ceci dit, le réseau privé de l'éducation, aux niveaux primaire, secondaire et collégial, n'en occupe pas moins une place complémentaire importante au Québec. La population est d'ailleurs très favorable à ce réseau privé, comme l'expriment à près de 80% année après année, les répondants au sondage annuel CROP-CPQ. Nous souhaitons donc vivement que le gouvernement se penche sur les façons de valoriser ce sursur-témoin du réseau scolaire public au Québec, ne serait-ce que parce que la population québécoise y est fortement attachée.

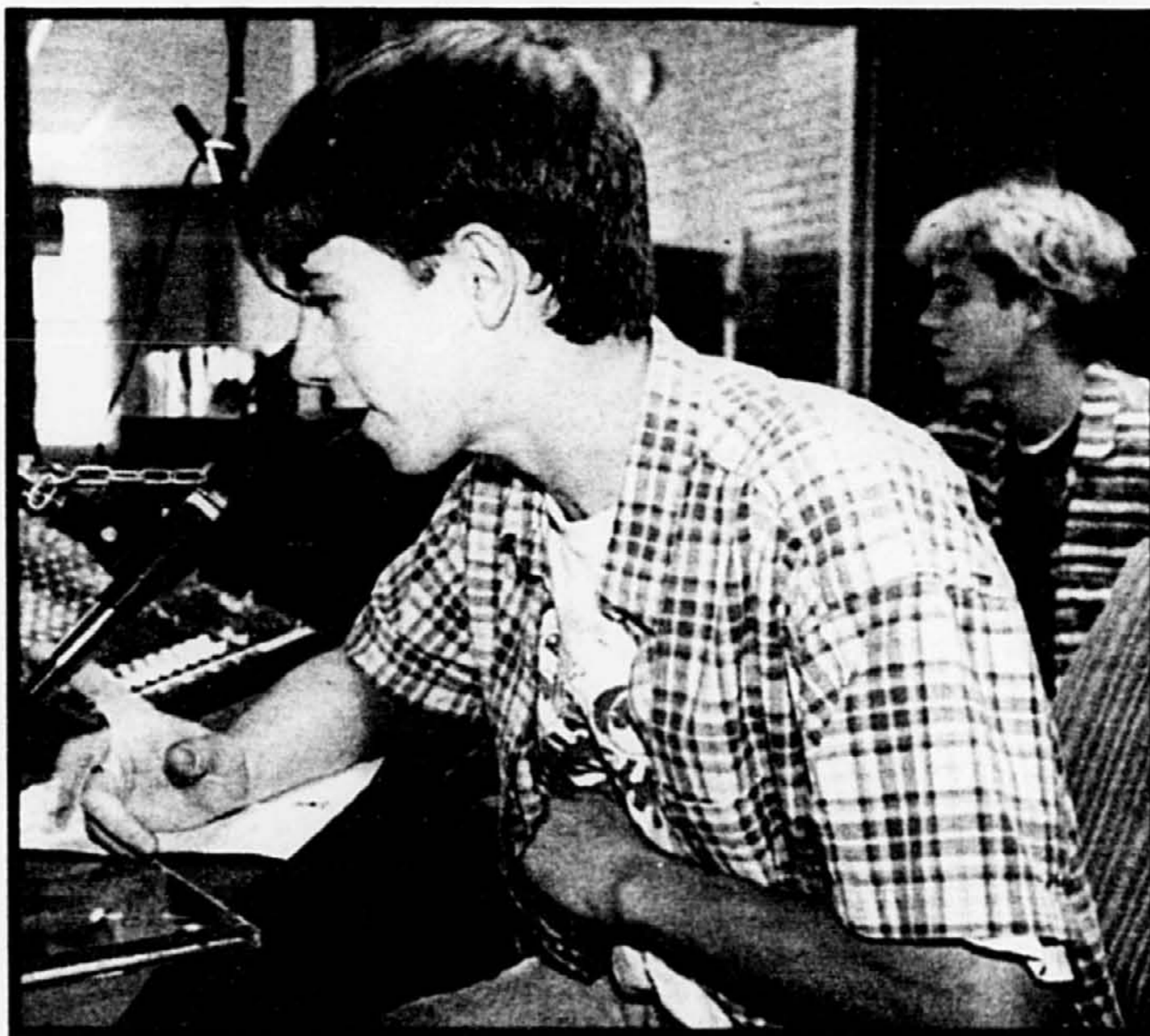
Selon Jean-Paul Desbiens, d'ailleurs, « en plus d'être une exigence de la démocratie, l'existence du secteur de l'enseignement privé est une conséquence de notre histoire scolaire et constitue une richesse culturelle et sociale dont nous n'avons ni le droit ni les moyens de priver notre société ».

**Ghislain Dufour**  
Président

Conseil du Patronat du Québec

C'est sans aucune hésitation que l'Association des écoles juives a accepté de joindre les rangs de la Concertation pour l'enseignement privé, d'autant plus que notre réseau d'écoles est quasiment public, avec 39 p. cent des élèves qui voient leurs frais de scolarité pris en charge par la communauté.

L'accès à une école adaptée aux besoins des enfants de la com-



**Mme Micheline Lavallée**  
Secrétaire générale  
Association des institutions  
d'enseignement secondaire

J'oeuvre au sein d'une association qui regroupe une centaine d'institutions d'enseignement secondaire privé qui ont mission d'éducation auprès de 48 000 élèves en provenance de différents milieux socio-économiques au Québec. Ma conviction la plus profonde, c'est que le réseau de l'enseignement privé est incontournable! Je ne prétends pas que l'école privée au Québec ait le monopole du savoir-faire en éducation, mais je puis affirmer que les institutions d'enseignement privé sont des maisons d'éducation de grande valeur et de hauts standards de formation. La caractéristique générale de ces écoles est d'oser exiger effort et discipline de la part des élèves et d'y obtenir l'appui indéfectible de leurs parents.

À chaque jour, je suis témoin de la confiance des parents au regard de l'école privée, pour le bon soin qu'elle prend de ses élèves, la qualité de l'encadrement, de la discipline et d'un ensemble de valeurs humaines, sociales, culturelles et spirituelles véhiculées au quotidien.

Oui, le réseau de l'enseignement privé au Québec doit continuer d'exister, sous sa forme actuelle et au même niveau de financement, parce qu'il est un réseau-témoin, stimulant pour les écoles publiques, qu'il est économique pour l'État et les contribuables, que les parents le réclament et, surtout, parce que les jeunes qui le fréquentent en sont fiers, y sont heureux, instruits et éduqués. Qui dit mieux?

**Micheline Lavallée**  
Secrétaire générale  
Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES)



**M. Ghislain Dufour**  
Président du  
Conseil du patronat de Québec



**M. Félix Mélou**  
Directeur général  
Association des écoles juives

munauté juive remplit une double fonction, l'une tout aussi primordiale que l'autre : favoriser l'intégration à la collectivité québécoise en mettant particulièrement l'accent sur l'enseignement intensif du français et en remplissant toutes les exigences du programme public d'enseignement : bénéficier d'un lieu privilégié pour transmettre aux générations montantes les valeurs traditionnelles — religion, langue, culture — qui forgent l'identité de la communauté juive. L'école, dans cette perspective, est la promesse d'un Québec accueillant, dynamique et ouvert sur le monde.

**Félix Mélou**  
Directeur général  
Association des écoles juives

## COLLÈGE MARIE DE FRANCE

Fondé en 1939

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ MIXTE

Membre du réseau international des établissements français à l'étranger

PROGRAMME FRANÇAIS AVEC COMPLÉMENTS QUÉBÉCOIS

- PRÉMATERNELLE . MATERNELLE
- PRIMAIRE . SECONDAIRE (6e à seconde)
- COLLÉGIAL (1ère et terminales)

Préparation au baccalauréat français (équivalent du D.E.C.)  
Diplôme permettant l'accès à toutes les universités nord-américaines et européennes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PRÉMATERNELLE  
MATERNELLE ET PRIMAIRE  
4700, rue Fulton, Montréal H3W 1T9  
(514) 735-6570 ou (514) 735-6579

SECONDAIRE ET COLLÉGIAL  
4635, chemin Queen Mary  
Montréal H3W 1W3  
(514) 737-1177



**Examens  
d'admission:  
samedi  
16 nov. 96 à 8 h**

2391586

→ L'enseignement privé est une force pour la société québécoise. Sa longue tradition, au Québec, a assuré la sauvegarde de valeurs telles que l'intérêt, la passion, l'initiative et la persévérance.

L'enseignement privé sauvegarde le droit des parents dans le choix de l'école, droit constamment menacé, et il se veut également un témoin dans le monde de l'éducation.

L'enseignement privé a souvent produit les leaders de notre société québécoise.

L'enseignement privé représente une économie non négligeable parce qu'il en coûte moins à l'État d'avoir un citoyen à l'école privée qu'à l'école publique.

L'ADESP (Association des établissements scolaires privés) regroupe plusieurs directeurs qui mettent leurs énergies en commun pour défendre cette liberté

de choix en éducation. Leur action est menée :

- en solidarité avec tous ceux qui militent pour le libre choix de l'école ;
- dans l'esprit de la tradition québécoise qui a toujours privilégié la liberté de choix des parents ;
- pour offrir un service éducatif de qualité, fondement du tissu social québécois.

L'ADESP est une association progressive, ouverte au changement, et dont les membres se serrent les coudes pour la survie et la promotion de l'enseignement privé.

**S. Annette Bellavance, c.n.d.,**  
Présidente de l'ADESP

Depuis les premiers jours où nous avons perçu une nouvelle menace à l'endroit de l'enseignement privé, venant soit de nos



**S. Annette Bellavance, c.n.d.,**  
Présidente de l'ADESP

opposants traditionnels, soit des États généraux sur l'éducation, les organismes du privé et certains groupes du monde des affaires ont décidé de se réunir pour former un lieu de concertation.

L'objectif de cette concertation est de s'informer réciproquement des réalisations des groupes qui la composent, de planifier, si nécessaire, des actions communes, d'être prêts à faire entendre de façon éloquente l'opinion d'une grande majorité de la population sympathique à l'enseignement privé.

La concertation demeure un exercice difficile pour tous les groupes qui l'expérimentent. nous sommes heureux d'avoir



**Rolande Coderre**  
Présidente de la Fédération des associations de l'enseignement privé (FAEP)

réussi à bâtir une concertation, à prévoir et à réaliser des actions communes. La concertation pour l'enseignement privé est née !

Nous voulons proclamer bien haut que nous aspirons à une période de stabilité afin de pouvoir concentrer toutes nos ressources sur l'instruction et l'éducation des jeunes qui nous sont confiés.

**Rolande Coderre**  
Présidente  
Fédération des associations de l'enseignement privé (FAEP) →

**C.E.P.**

Concertation de  
l'enseignement privé



Mouvement pour  
l'enseignement privé



ASSOCIATION DES ÉCOLES PRIVÉES  
ASSOCIATION OF PRIVATE SCHOOLS



CONSEIL DES COLLÈGES  
DE QUÉBEC



Association des collèges privés  
du Québec



Quebec Association  
of  
Independent Schools

**C'EST ENRICHISSANT!**  
*Les Amies*  
**ÉCOLE**  
**PRÉSENTATION DE MARIE**

**PORTES OUVERTES**  
Samedi 19 octobre 1996

Pour se faire des  
**AMIES**  
être résidente  
**C'EST SUPER!!!**

**Institution d'enseignement  
secondaire privée pour filles**

- Tradition d'excellence depuis 117 ans
- Encadrement pédagogique exceptionnel
- Activités parascolaires variées
- Volets **INFORMATIQUE** et **ANGLAIS ENRICHIS**
- École de musique: piano, violon, guitare
- Bourses d'études
- Service de résidence (45 places)

Je suis heureuse à  
la «PM» et je réussis!

**On t'attend de 13h à 16h30**

232 Principale, Granby  
Informations: M. Raynald Jean 372-2925

**Educ Action Entr.**  
Service d'aide aux études

Offre aux étudiants de niveaux primaire et  
secondaire, des cours privés à la maison.

**Jean Comtois**, Responsable  
3737, rue du Frère André # 2  
Montréal, Québec  
H3V 1B2  
(514) 738-8894

**Pensionnat  
des Ursulines**  
26, rue Dufferin  
Stanstead (Québec)

Site enchanteur  
à 90 minutes de Montréal

Résidence pour jeunes filles  
Externat pour garçons et filles

**Cours secondaire**

**Enseignement:**

- suivi pédagogique personnalisé
- enrichissement de l'anglais
- apprentissage de l'espagnol

**Résidence:**

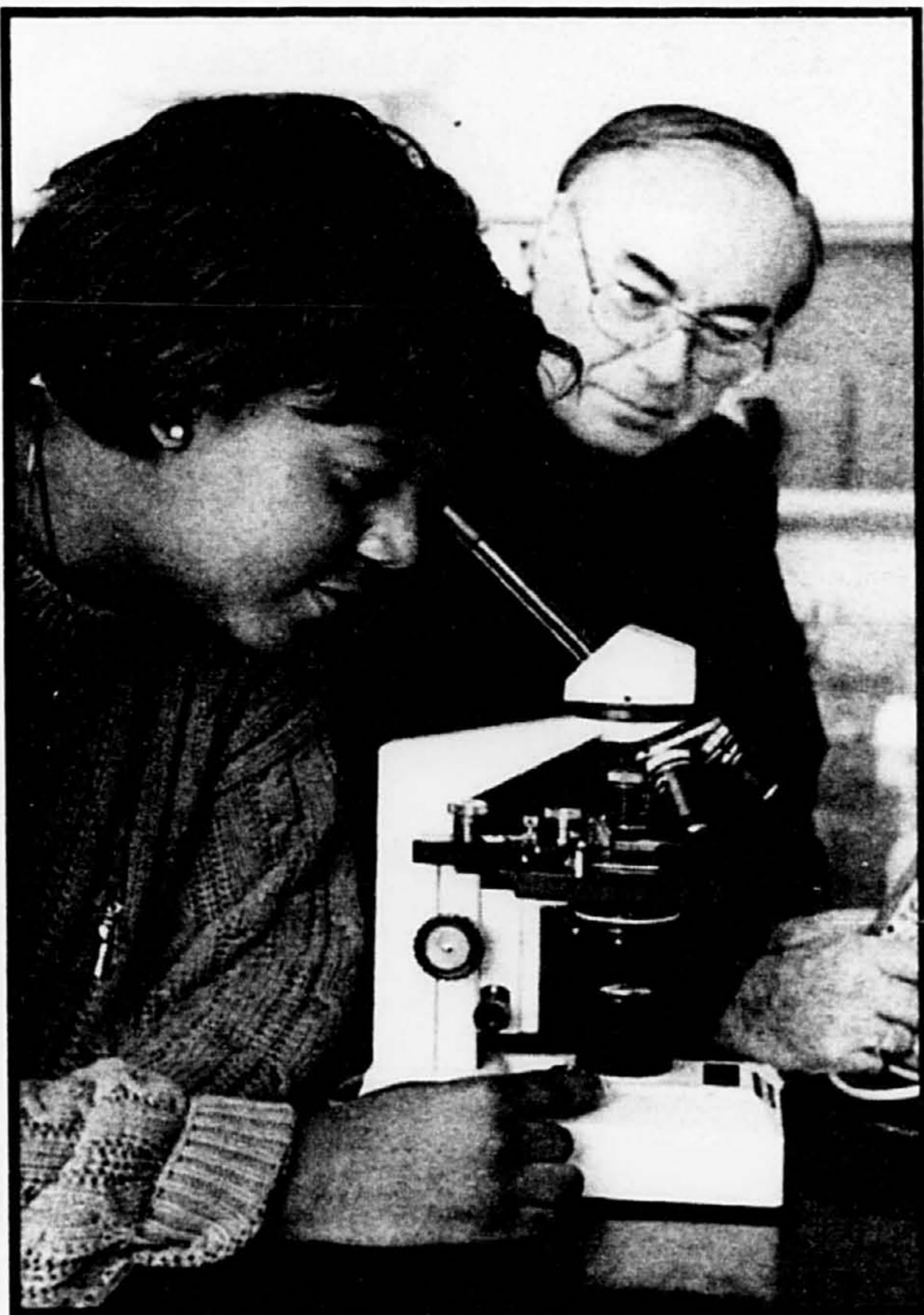
- milieu de vie accueillant
- encadrement adapté à chaque niveau d'âge
- transport organisé les fins de semaine  
vers Montréal, Sherbrooke et Victoriaville
- pour les garçons, possibilité de pension (Stanstead)

Séance d'information pour résidentes et externes  
Examen d'admission pour 1<sup>er</sup> secondaire

**les samedis 16 novembre 1996  
et 18 janvier 1997 à 13h 30**

Pour renseignements et rendez-vous, téléphonez au (819) 876-2795.

Le Pensionnat des Ursulines,  
«Plus qu'une école...Un second chez-soi.»



**Michel Audet**  
Président de la Chambre  
de commerce du Québec

Dans son mémoire déposé aux États généraux sur l'éducation en août 1995, de même que dans le cadre des Assises nationales sur l'éducation, la Chambre de commerce du Québec a rappelé l'importance qu'elle accorde au libre choix de l'école pour l'élève ou ses parents, s'il n'est

pas en âge de prendre une telle décision. Dans un monde où la saine concurrence est reconnue comme un facteur important de recherche d'excellence, de stimulation de la créativité et de l'effort, la Chambre soutient que le maintien de deux systèmes d'éducation, privé et public, favorise l'émulation des services à offrir à la population.

Un deuxième argument, d'ordre économique, joue en faveur du maintien de l'enseignement privé au Québec. En effet, comme l'État ne débourse actuellement, au secteur privé, que 52% du montant accordé pour un élève du secteur public, l'État écono-

mise environ 300 millions de dollars grâce au secteur privé.

Puisque l'enseignement privé coûte moins cher à l'État, puisqu'il est économiquement plus efficace, puisqu'il existe une demande pour l'enseignement privé dans la société et enfin puisque le secteur privé produit des diplômés dont la qualification est meilleure, laissons jouer les lois du marché et permettons au secteur privé de répondre à la demande qui s'exprime.

**Michel Audet**  
Président  
Chambre de commerce  
du Québec

## MATERNELLE ET PRIMAIRE

### EXTERNES ET PENSIONNAIRES

Garçons et filles

Projet éducatif qui convient à votre enfant :

- cours régulier;
- sports;
- activités.

Transport jusqu'au métro Longueuil

## ACADÉMIE DU DOMAINE

École privée mixte

5241727

INFORMATIONS : (514) 248-7301

Télécopieur : (514) 248-7787

15, route 133, C.P. 90

Philipsburg (Québec) J0J 1N0

(Pensionnat St-Jean-Baptiste)

## L'Académie Sainte-Thérèse

**L'ÉDUCATION  
TOTALE**

**N**otre  
approche

**d'éducation totale**

visé le développement  
harmonieux de l'enfant dans toute ses  
dimensions: intellectuelles, cognitive,  
physique, culturelle et sociale.

**C'**est pourquoi, de la **prématornelle au  
secondaire 5**, tous les éléments du projet  
éducatif sont compris dans les frais  
de scolarité. Aucun surplus, aucune  
mauvaise surprise.



**JOURNÉE  
PORTES OUVERTES  
AU SECONDAIRE  
LE 27 OCTOBRE 1996  
DE 10H À 15H**

**Nos sessions  
d'information et  
examens d'admission  
auront lieu le:**

**2 et 23 novembre,  
7 décembre**

**9 et 30 novembre**



**Campus Sainte-Thérèse**  
425, Blainville est  
Sainte-Thérèse (Québec)  
514 434-1130

**Campus Rosemère**  
562, Grande-Côte  
Rosemère (Québec)  
514 621-0523



# ACADÉMIE LAURENTIENNE

La petite ÉCOLE aux grands MOYENS

## L'ÉDUCATION : une question d'ÉQUILIBRE

### L'INFORMATIQUE

À l'heure de l'autoroute de l'information, les élèves de l'Académie Laurentienne utilisent "Internet" comme moyen d'apprentissage de recherche et de communication

### OUVERTURE sur le MONDE

L'Académie Laurentienne s'ouvre sur le monde en accueillant parmi ses élèves des jeunes de différentes origines. Certains élèves proviennent d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des deux Amériques.

### BILINGUISME

À l'Académie Laurentienne l'anglais est un "MUST".

Bain linguistique, anglais thématique, usage de l'anglais dans les sports: tous les moyens sont bons pour assurer que les élèves de l'Académie Laurentienne soient fonctionnellement bilingues à la fin de secondaire V.

L'espagnol est même au programme pour ceux qui désirent se familiariser avec une troisième langue internationale.

### ENSEIGNEMENT

Au premier rang des écoles publiques et privées de la région Laurentides-Lanaudière pour le taux de réussite de ses élèves aux examens du MEQ, l'Académie Laurentienne dispense une solide formation académique.

L'accent est mis sur la réussite scolaire et la préparation aux études supérieures.



### SCIENCES

En plus de ses enseignants exigeants et très expérimentés, l'Académie Laurentienne possède tous les outils nécessaires à une excellente formation en sciences.

### ÉDUCATION INTERNATIONALE

L'Académie Laurentienne offre à ses élèves plus exigeants la possibilité d'accéder au certificat international.

Ces derniers doivent alors remplir les conditions prévues au certificat.

### MONDIALISATION

Le projet éducatif de l'Académie Laurentienne est particulièrement riche et diversifié.

Tous les élèves ont l'occasion à chaque année de voyager à travers le monde : Québec - Toronto - New-York - Washington - Paris - Londres - Lisbonne - Athènes.



Membre de ISA



### POUR LES MORDUS du SPORT

Des périodes quotidiennes d'Éducation physique et de sport.

Un complexe sportif intérieur / extérieur unique.

Une quarantaine d'activités sportives accessibles.

Le SKI sous toutes ses formes - 10 semaines de ski alpin sur les pistes environnantes.

Même la planche à neige et le ski acrobatique y sont enseignés.

### PENSIONNAT

— Une CELLULE FAMILIALE

Pour la majorité des élèves, l'Académie Laurentienne est beaucoup plus qu'une école, c'est leur famille pendant la semaine puisqu'ils y sont pensionnaires.

Y cohabitent filles et garçons, bambins, ados et adultes, d'ici et d'ailleurs.



### LE MILIEU

Un directeur de pensionnat, entouré d'une équipe de psycho-éducateur, animateurs, animatrices de résidence, infirmière et gardien de nuit, veillent à la bonne marche de cette grande famille.

Les pensionnaires sont logés dans une auberge de chambres et de mini-dortoirs pour les plus jeunes et de chambres à 3 ou 4 avec salle de bain privée pour les plus âgés.

### VIE ÉTUDIANTE

— RICHE et ANIMÉE

Une extraordinaire brochette d'activités qui permettent aux élèves :

- ▶ de se divertir et se récréer
- ▶ de démontrer leur savoir-faire
- ▶ de vivre des situations d'engagement social et de responsabilité
- ▶ de produire par la radio, le journal étudiant, la musique, etc...
- ▶ de s'initier à l'animation et à la prise en charge d'activités.



### LEADERSHIP

L'Académie Laurentienne est un véritable laboratoire pour la formation de chefs de file.



Les activités-laboratoires sont nombreuses et variées :  
Conseil de classe  
Conseil étudiant  
Coopérative scolaire  
Cantine étudiante  
Comité des sports  
Cours d'aspirants moniteurs - Etc...

### UNE INVITATION SPÉCIALE

**PORTES OUVERTES les 19 et 26 Octobre**  
Nous vous attendons selon votre disponibilité

**Le 19 octobre 1996 de 12h30 à 15h30**  
pour la journée "PORTES OUVERTES"  
et les tests d'admission

**Le 26 octobre 1996 de 13h00 à 15h30**  
pour une visite des lieux et les tests d'admission

Pour des informations, une brochure, un rendez-vous :

**ACADÉMIE LAURENTIENNE**  
14e Avenue, Val-Morin (Québec) J0T 2R0  
Autoroute des Laurentides, sortie 76

Tél : 1 800 790-2333  
1 819 322-2913

Fax : 1 819 322-6888

E-mail : [REGISTRAIRE@AL.EDU](mailto:REGISTRAIRE@AL.EDU)  
Internet : <http://www.al.edu>



LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 12 OCTOBRE 1996

PROMOTION

18

HOMMAGES ET REMERCIEMENTS À NOS AMIS ET FOURNISSEURS



4435, Boul des Grandes Prairies  
St-Léonard (Québec) H1R 3N4  
Tél.: (514) 324-1240



Eugène Monette Inc.  
Matériaux de construction  
2650, Chemin Doncaster  
Val-David (Québec) J0T 2N0  
Tél.: (819) 322-3833

Buanderie Multi-Services  
535 St-Georges  
St-Jérôme (Québec)  
Tél.: (514) 438-5174

### Vézina, Dufault

Assurances & Services Financiers  
3274, Pierre-de-Coubertin, Bureau 220  
Montréal (Québec) H1V 1A6  
Tél.: (514) 253-5221



Le Chantecler  
1474, Chemin Chantecler  
Ste-Adèle (Québec) J0R 1L0  
Tél.: 1 800 363-2420



EDPHY INC. Centre de Plein Air  
1200, 14e Avenue  
Val-Morin, (Québec) J4G 1T5  
Tél.: (918) 322-3011

Les Boissons Miami Ltée  
704, Boul Guimond  
Longueuil, (Québec) J4G 1T5  
Tél.: (514) 677-3744

Poly-Inter Communications  
95 rue Principale  
Ste-Agathe-des-Monts (Québec)  
Tél.: (819) 326-9192

LITERIE LAURIER  
8750 rue Verville  
Montréal (Québec)  
Tél.: (514) 381-2586

Boulangerie Boivin  
34 rue Ste-Agathe  
Ste-Agathe-des-Monts (Québec)  
Tél.: (819) 326-6422

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 12 OCTOBRE 1996

PROMOTION

19

## Appui indéfectible de la population à l'enseignement privé

La contribution financière que le gouvernement apporte au réseau d'enseignement privé devrait être maintenue (55,4%), voire augmentée (20,9%). Voilà ce que pensent 76,3% des 1714 personnes interrogées lors d'un sondage réalisé, en mai 1996, par la firme Léger & Léger (voir le graphique 1 en page 22).

Soucieuse de mieux connaître les perceptions du grand public à

l'endroit de l'enseignement privé, la Fédération des associations d'établissements privés (FAEP) a commandé ce sondage qui révèle par ailleurs l'appui non équivoque qu'une large partie de la population apporte au maintien et au développement d'institutions privées dans le domaine de l'enseignement.

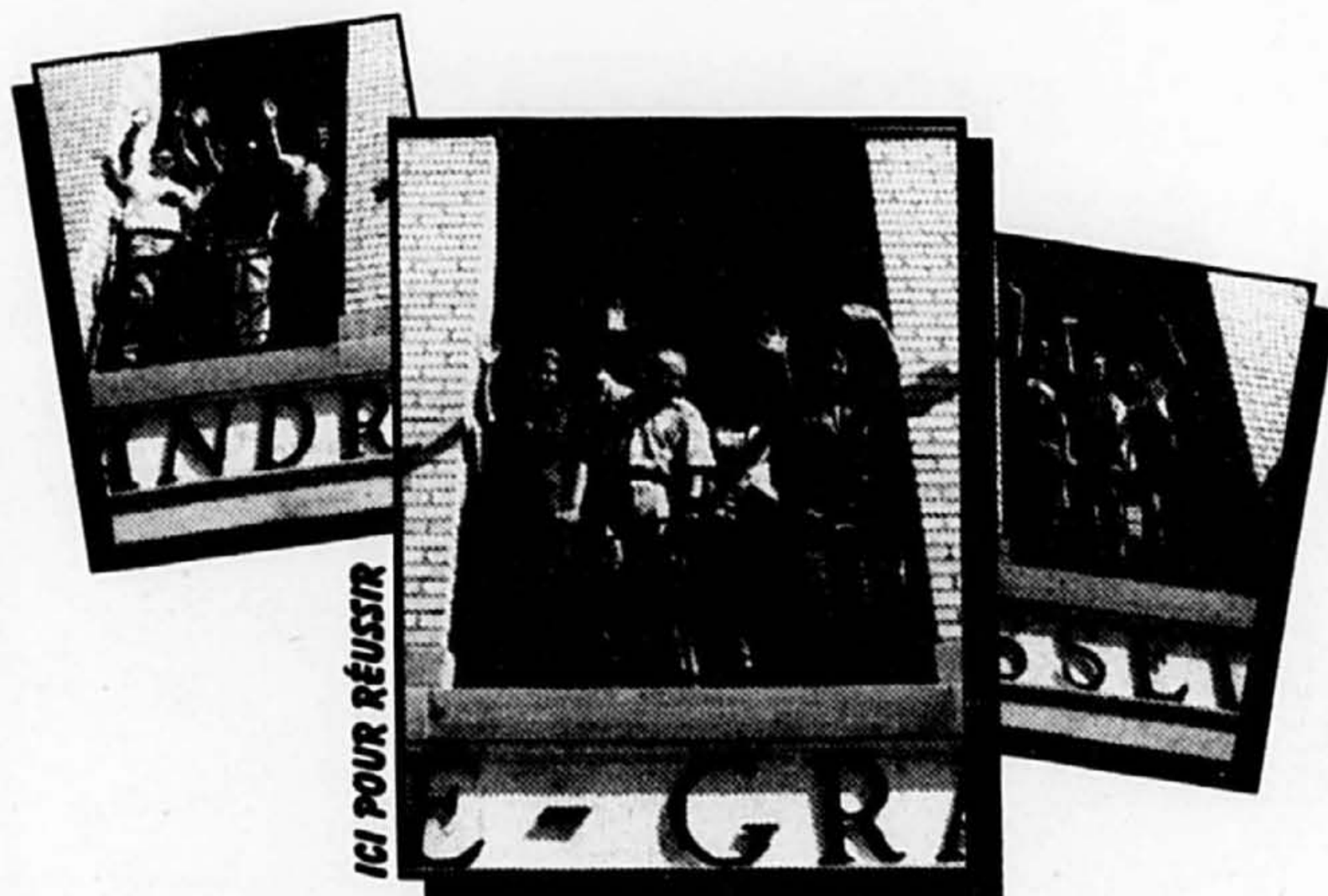
Ainsi, un peu plus de 86% des répondants apprécient l'existence d'un réseau d'éducation

privé: ils estiment que le fait pour les parents de pouvoir choisir entre un réseau privé et un réseau public constitue un net avantage pour le Québec (voir le graphique 2 en page 22). Que les répondants soient parents ou non, qu'ils soient francophones ou non, qu'ils soient hommes ou femmes, leur perception est assez similaire et la vaste majorité pense que la possibilité d'exercer un choix représente un avantage réel.

Dans la même veine, près de 81% d'entre eux pensent que la présence d'un réseau privé ne nuit aucunement au secteur public d'enseignement (voir le graphique 3 en page 23).

Bien au contraire! Une majorité de répondants (57,9%) affirment que la concurrence entre les deux réseaux ne peut avoir que des effets stimulants sur l'ensemble du système scolaire québécois (voir le tableau 1). →

### COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET



#### UNE FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE DE QUALITÉ

- Programme intégré, sciences, lettres et arts
- Dec Plus en sciences de la nature
- Sciences de la nature
- Sciences humaines
- Sciences humaines avec mathématiques
- Sciences humaines, profil administration
- Arts et communication
- Langues et communication
- Exploration théâtrale et communication
- Session d'accueil et d'intégration

PORTES OUVERTES  
 SAMEDI  
 16 NOVEMBRE 96  
 10H À 16H  
 ET  
 MERCREDI  
 LE 12 FÉVRIER 97  
 16H À 21H





Tableau 1:  
Certaines comparaisons entre les deux réseaux  
(n = 1714)

	plutôt en accord (%)	Plutôt en désaccord (%)	NspNrp (%)
L'existence d'un réseau privé d'enseignement fait économiser de l'argent au gouvernement	47,9	43,3	8,8
Le secteur privé d'enseignement représente une longue tradition d'excellence au Québec	75,8	18,9	3,3
La concurrence entre le secteur privé et le secteur public stimule le système scolaire québécois	57,9	35,4	6,7
Le secteur privé est surtout fait pour l'élite	48,5	49,9	1,6

Tableau 2:  
Éléments perceptuels concernant les deux réseaux  
(n = 1714)

	Secteur privé (%)	Secteur public (%)	Également les deux (%)	NspNrp (%)
Un meilleur encadrement	68,4	5,9	24,0	1,7
Une école plus humaine	35,6	15,5	44,9	4,0
Une meilleure discipline	73,2	5,3	19,6	1,8
Une plus grande implication des parent	41,3	14,2	42,2	2,3

→ On constate à l'examen du tableau 1 qu'une vaste majorité de Québécois (75,8%) sont d'avis que le secteur d'enseignement privé représente une longue tradition d'excellence. Une plus faible majorité de répondants (47,9%) estiment que le secteur privé fait économiser de l'argent au gouvernement, alors que 43,3% se disent en désaccord avec cet énoncé.

Enfin, résultat qui étonne encore davantage, la moitié des répondants ne croient pas — contrairement à l'affirmation très souvent avancée — que le « secteur privé soit surtout fait pour l'élite ».

Au chapitre des valeurs associées spontanément à l'un ou l'autre des réseaux d'enseignement, les résultats du sondage ne sont pas moins révélateurs (voir le tableau 2).

→

## ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-SACREMENT

fondée en 1901 par les Pères du Saint-Sacrement

### Institution privée mixte

*La force de l'encadrement...  
... dans une école bien de son temps*

- Cours de formation générale
- Assurer un enseignement de qualité
- Préparer ses élèves à des études post-secondaires
- Dès la première secondaire :  
initiation aux nouvelles technologies de l'information
- Loisirs, sports et activités variés
- Cafétéria
- Bibliothèque et audio-visuel
- Laboratoires
- Service de transport

### Portes ouvertes

le samedi le 19 octobre, de 9 h à 17 h

### Examens d'admission

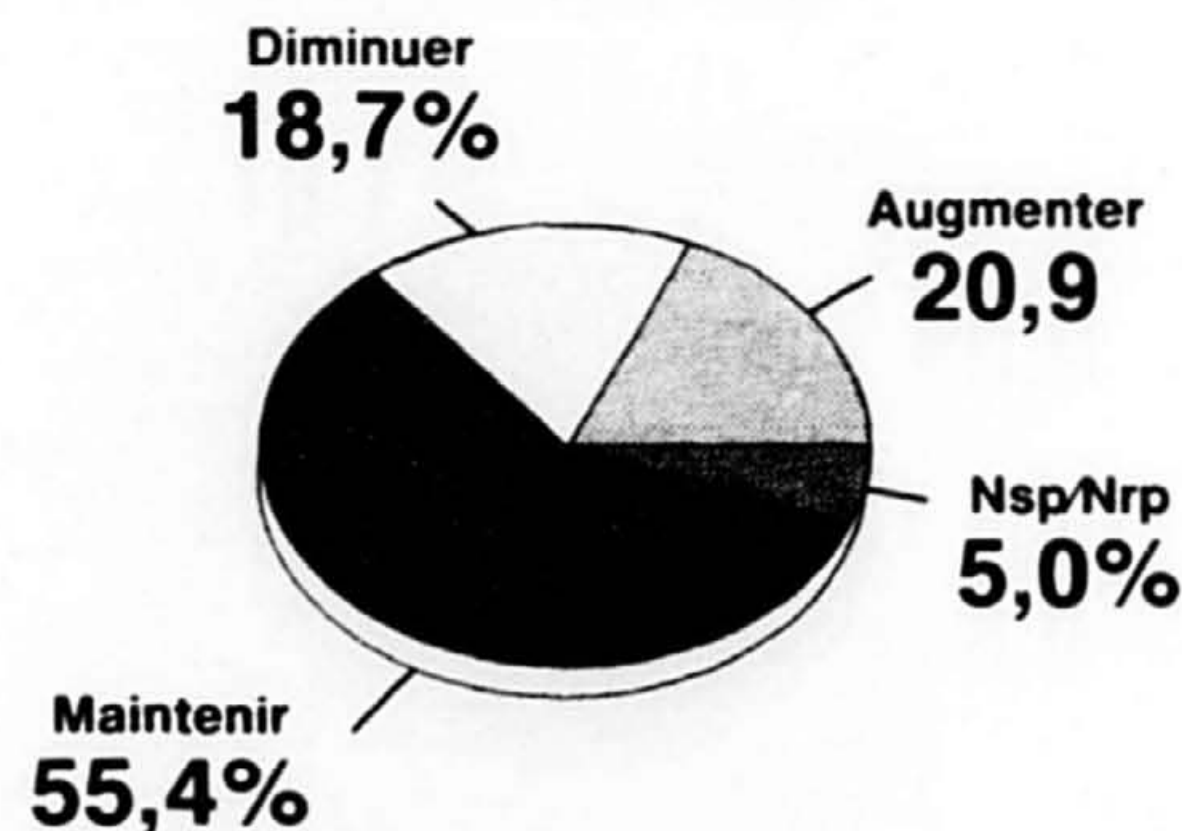
les samedis 26 octobre, 2 et 9 novembre à 9 h précises ainsi que les mercredis 23 et 30 octobre à 16 h précises.



Inscription au service des admissions  
**471-6615**

901, rue Saint-Louis, Terrebonne  
(Québec) J6W 1K1

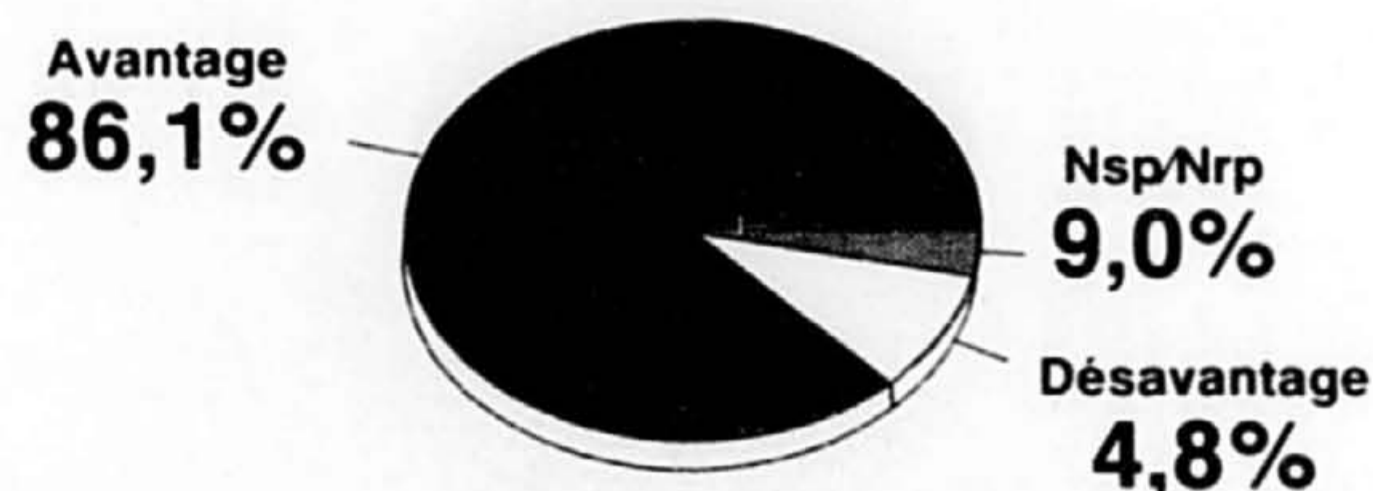
## Perception de l'évolution souhaitable des subventions (n = 1 714)



Actuellement, en incluant les taxes scolaires, cela coûte environ la moitié moins cher à l'État pour former un élève dans le secteur privé en comparaison avec le secteur public. Diriez-vous que l'État devrait augmenter sa part dans le fonctionnement des écoles privées, la diminuer ou la maintenir telle qu'elle est?

(mai '96)

## Perception globale du système à deux réseaux (n = 1714)



On retrouve au Québec aux niveaux primaire et secondaire un réseau d'enseignement public et un réseau d'enseignement privé. À votre avis, le fait que les parents aient le choix entre ces deux réseaux est-il un avantage pour le Québec ou plutôt un désavantage?

(mai '96)

Le tableau 2 révèle que l'encadrement et la discipline sont des valeurs davantage associées au réseau privé: 68,4% des répondants pensent que ce secteur offre aux élèves un meilleur encadrement que le secteur public. Dans la même foulée, 73,2% des répondants affirment qu'une meilleure discipline caractérise le réseau d'enseignement privé.

Les répondants sont par contre très partagés en ce qui a trait à «l'aspect humain» de l'école et à l'implication des parents. Dans le premier cas, 44,9% des répondants considèrent que la caractéristique «école plus humaine» appartient également aux deux réseaux d'enseignement, alors que 35,6% l'attribuent davantage au secteur privé et 15,5% au secteur public.

En ce qui concerne l'implication des parents, une proportion de 42,2% des répondants pensent que cette caractéristique se partage également entre les deux réseaux, alors que 41,3% croient qu'elle est l'apanage du secteur privé, et 14,2% celui du secteur public.

Enfin, indice d'attraction du secteur privé, il appert que 42% des parents qui ont un enfant au secteur public préféreraient l'envoyer au secteur privé (voir le graphique 4).

Dans l'ensemble, le sondage vient battre en brèche plusieurs idées reçues, trop fréquemment véhiculées par les opposants à l'enseignement privé.

L'attachement et l'appui du public à l'école privée apparaissent solidement acquis et largement répandus.

### ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte - fondé en 1957  
agréé pour fins de subventions  
Primaire & Secondaire  
Pensionnat & Externat

ADMISSION SUR RENDEZ-VOUS  
POUR TOUS LES NIVEAUX

*Grandir avec son collège*

PORTES OUVERTES TOUS LES JEUDIS  
ENTRE 10 H ET 12 H

Téléphonez au 934-0596

1517 av. des Pins - ouest - Montréal (Québec) H3G 1B3  
(centre l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Général de Montréal, autobus 144 ou 165, métro Guy)



## COLLÈGE S T A N I S L A S

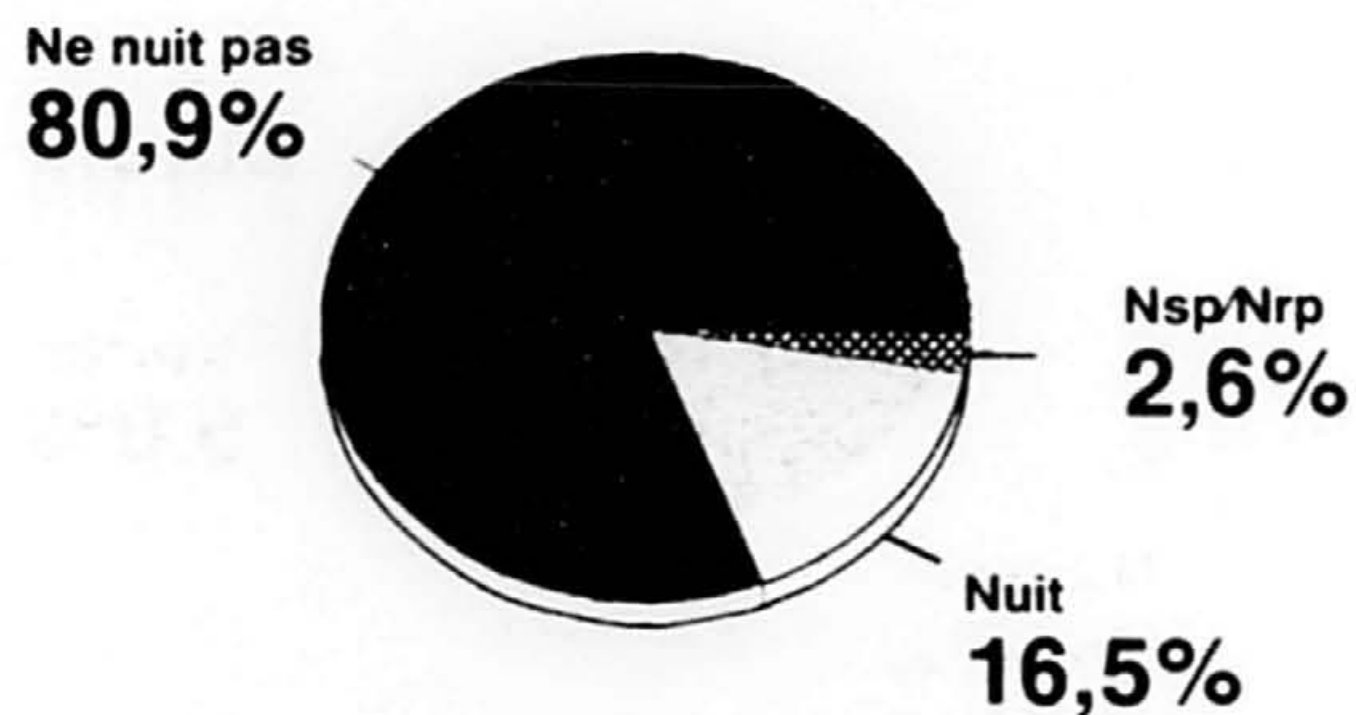
DE LA MATERNELLE (4 ANS) AU COLLÉGIAL (1ÈRE ET TERMINALE)  
BACCALAURÉAT FRANÇAIS

PRÉPARATION AUX UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, NORD-AMÉRICAINES ET EUROPÉENNES  
780, boulevard Dollard - OUTREMONT, QUÉBEC

**EXAMEN D'ADMISSION AU SECONDAIRE  
LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 1996**

POUR INFORMATION, 273-9521, POSTE 1261

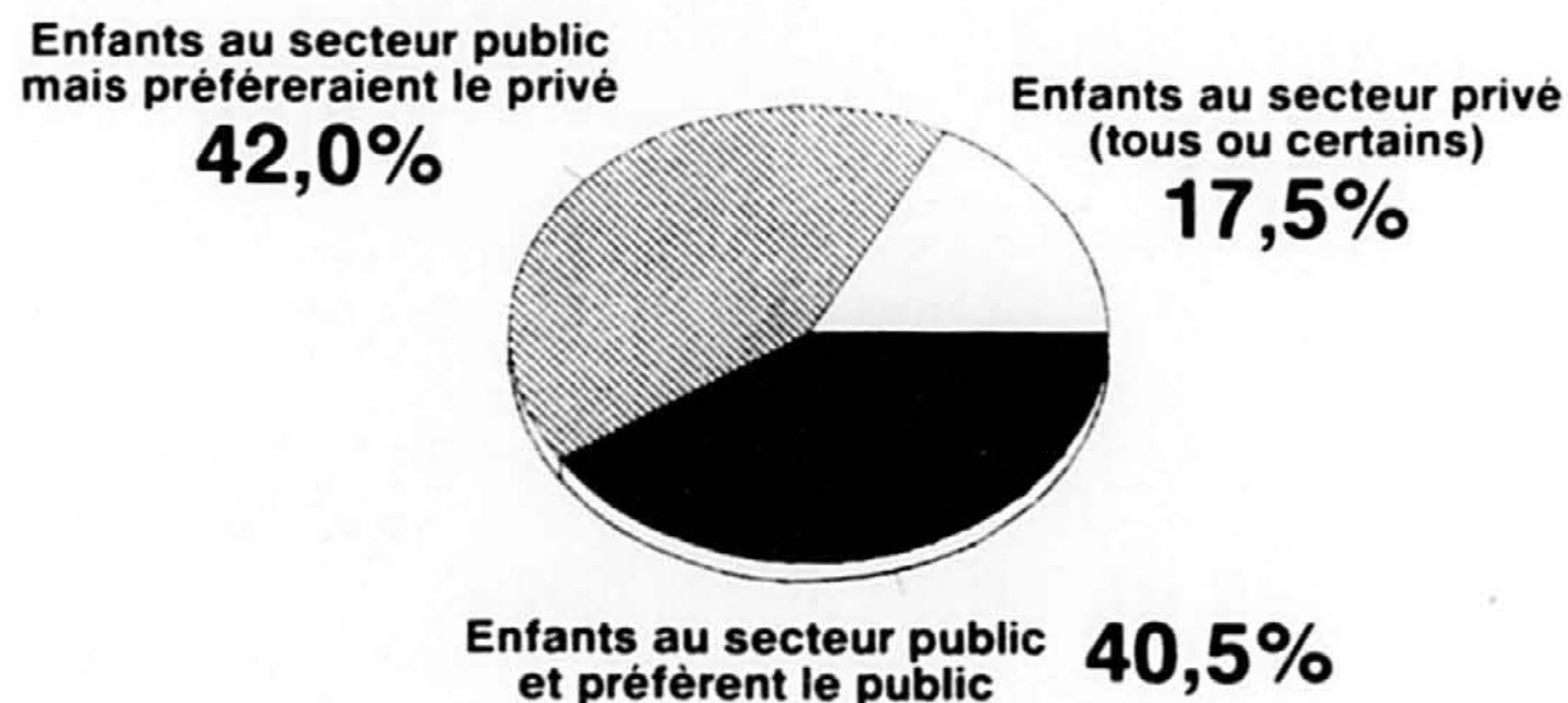
## La « nuisance » du réseau privé (n = 1714)



À votre avis, est-ce que la présence d'un réseau d'enseignement privé nuit au réseau d'enseignement public ou ne nuit pas au réseau d'enseignement public?

(mai '96)

## Répartition des parents répondants (n = 460)



(mai '96)



## L'éducation de votre enfant... bien au-delà de sa réussite scolaire!



Le projet éducatif du Collège Laval, qui se veut le prolongement de l'éducation familiale, vise le plein épanouissement de votre enfant à travers des valeurs comme le respect de soi et d'autrui, le sens des responsabilités, l'acceptation inconditionnelle de l'autre et le goût du dépassement.

Grâce à son encadrement unique et très personnalisé, le Collège Laval est l'un des collèges privés qui prépare le mieux ses élèves à la poursuite d'études supérieures et à leur future carrière. Et tout comme à ses débuts, il est fidèle aux valeurs proposées par la religion catholique, toujours bien présente à l'école.

### Pour un cours secondaire qui répond à mes besoins

Le Collège Laval dispense l'enseignement de toutes les matières qu'exige le ministère de l'Éducation du Québec. Mais son programme d'enseignement se démarque avantagusement par un

*« Si les candidats (qui postulent pour un emploi) ne sont pas compétents, c'est parce qu'ils n'ont pas les "qualités personnelles" requises, soit la confiance en soi, l'honnêteté et le sens des responsabilités. (...) Il va falloir que notre société forme mieux ses travailleurs en en faisant d'abord des citoyens. »*

Jacques Garon, du Conseil du Patronat, propos recueillis par La Presse, lundi 14 septembre 1996

programme sport-études, qui fait ses preuves depuis plus de 30 ans, une initiation à la robotique unique en son genre, qui place l'élève dans une situation d'apprentissage stimulante, et par la place accordée à la qualité du français, un critère de réussite dans toutes les matières.

Nous croyons que votre enfant possède les atouts pour réussir. En choisissant le Collège Laval, un milieu de vie où les études, les sports, les arts, les loisirs et les activités pastorales forment un tout, il se donne toutes les chances d'y parvenir.

Examens d'admission  
26 octobre 1996 9 h  
16 novembre 1996 9 h  
23 novembre 1996 9 h  
Inscription et information  
(514) 661-7714

Depuis septembre 1996,  
le Collège Laval accueille les  
filles... comme les garçons!



**Collège Laval**

Pour réussir, c'est génial!

275, rue Laval, Laval (Québec) H7C 1W8  
Téléphone: (514) 661-7714 Télécopieur: (514) 661-7146

EN GUISE DE RÉFLEXION

## Monopole ou concurrence en éducation?

«Éviter les monopoles de toute nature fait partout consensus. Au Québec, lorsque certains plaident en faveur du monopole, c'est toujours sous l'angle des ressources: «Donnez-nous toutes les ressources et nous ferons beaucoup.» Nous n'avons qu'à considérer le sort fait à l'enseignement professionnel au Québec pour voir ce que peut donner un tel monopole. Le système public a détenu le monopole de l'enseignement professionnel au secondaire au cours des deux dernières décennies. Résultat: il a presque disparu. Cette disparition pénalise aujourd'hui lourdement l'économie du Québec.

«Favoriser la qualité d'un service public par la concurrence est une stratégie simple mais nous ne doutons pas qu'elle exige toujours un rare courage politique. La concurrence, pour être productive, ne doit pas non plus se faire sur n'importe quelle base.

Les usagers de systèmes concurrentiels doivent se trouver en face de choix réels dès le seuil d'entrée dans les systèmes. L'utilisateur doit avoir un choix véritable en termes de disponibilité, d'accès, de prix. Les pratiques concurrentielles doivent également éviter de fausser l'exercice une fois les opérations engagées...»

Ferland, Jean-Yves,  
directeur général  
du Collège Charles-Lemoyne.



## Collège de St-Césaire

Pensionnat et externat mixte pour les élèves du secondaire



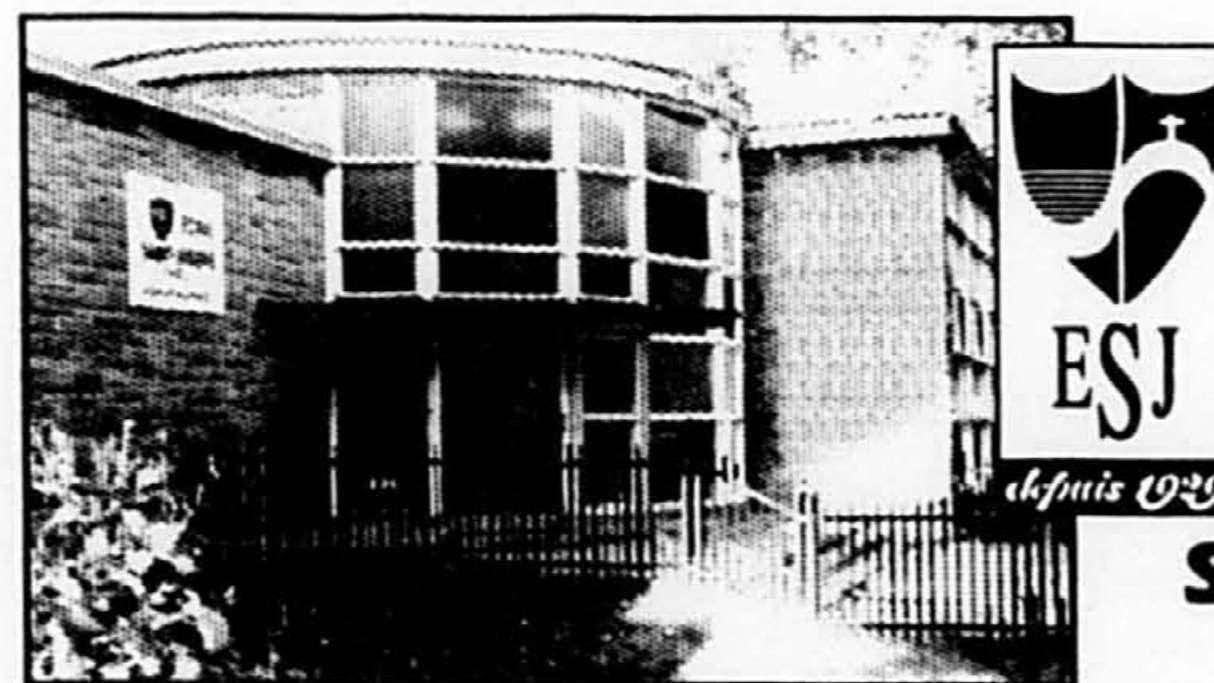
En Montérégie, nous cultivons un milieu de vie attentif à la croissance des jeunes avec un enseignement de qualité, un suivi personnalisé du progrès des élèves et des activités culturelles et sportives intégrées à l'horaire.

*le Collège de St-Césaire, une richesse... pour la vie!*

**PORTES OUVERTES** le 20 octobre 1996.

Pour de plus amples informations  
contactez nous au **469-3143**  
Ligne directe Mtl/St-Jean **460-1143**

*Venez cueillir le fruit de la connaissance!*



**École  
Saint-Joseph**  
(1985) inc.  
4080, av de Lorimier  
Montréal

*«Attraper le goût d'apprendre»*

### Services offerts

- Pré-maternelle 4 ans
- Préscolaire 5 ans
- Programme enrichi et personnalisé
- Ratio/classe : 25 élèves
- Informatique et anglais dès le préscolaire
- Étude surveillé
- Transport privé
- Repas chauds
- Activités parascolaires

**Portes ouvertes :**  
jeudi 24 octobre  
9 h à 11 h et 13 h à 21 h

Pour informations supplémentaires  
téléphonez au **526-8288**

Une des riches réalités du réseau de l'enseignement privé est le service de résidence/pensionnat qu'une cinquantaine d'institutions (voir la liste présentée en encadré en page 27) offrent encore aujourd'hui à quelque 7 500 enfants, répartis dans la plupart des régions du Québec.

Au fil des années, il est devenu de plus en plus difficile pour plusieurs de ces institutions de maintenir un tel service et, surtout, de le garder financièrement accessible au plus grand nombre possible.

Pourtant la formule résidence/pensionnat joue un rôle indispensable dans l'ensemble du système scolaire québécois. Elle s'avère en effet une solution quasi incontournable pour de nombreux enfants qui habitent en régions éloignées ou, encore, qui vivent des situations familiales difficiles: travail des conjoints, foyers éclatés, etc.

« La préoccupation première de la résidence/pensionnat, affirme

madame Rita Morissette, directrice générale de l'Académie du Domaine\*, une institution bientôt cinquantenaire, est de répondre aux besoins de la société contemporaine et à ceux des parents en dotant les enfants d'une solide maîtrise des matières de base — français, mathématique, anglais — et en leur donnant tous les outils nécessaires à leur progression vers des études supérieures.

« Chaque résidence/pensionnat, ajoute madame Morissette, se démarque par un projet éducatif qui lui est propre. Ainsi, l'Académie du Domaine a choisi, pour sa part, de privilégier un enseignement à caractère confessionnel catholique, basé sur des valeurs profondes et stables. Un tel projet éducatif assure une formation intégrale de l'enfant, un encadrement formateur, une discipline raisonnée et respectueuse des enfants, une éducation à la responsabilité individuelle et collective dans les tâches quotidiennes. Le fait que l'école ne puisse accueillir qu'un nom-



## CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

Le CNDP plus qu'un cégep



### Formation préuniversitaire

Baccalauréat international (B.I.)  
Sciences de la nature  
Sciences humaines  
Sciences de l'administration  
Musique  
Musique-sciences  
Musique-sciences humaines  
Musique-sciences de l'administration  
Musique-langues  
Arts plastiques-Arts  
Langues (stages d'immersion)

### Formation technique

Estimation et évaluation en bâtiment  
Éducation en services de garde  
Techniques administratives  
(option gestion-alternance études-emploi)  
Musique populaire  
Design de mode  
Commercialisation de la mode  
Techniques policières



### Viens nous rencontrer !

Portes ouvertes  
le dimanche, 10 novembre 96  
de 13h à 16h

Pour une visite guidée  
du lundi au vendredi  
de 8h à 16h30

Comme « Étudiant d'un jour »  
du lundi au vendredi  
du 21 octobre au 1<sup>er</sup> avril

Service de résidences : 400 places

Congrès, colloques, groupes :  
capacité d'hébergement - 600 personnes

Admissible aux prêts et bourses du  
ministère de l'Éducation

5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Autoroute 40, sortie 300 • À dix minutes du Pont de Québec

Information 872-8041 • 1-800-463-8041

→ bre limité d'élèves nous permet de leur offrir un meilleur suivi et de répondre davantage aux besoins individuels.

« Mais le projet éducatif, insiste madame Morissette, comprend d'autres dimensions. Ainsi, les enfants peuvent participer à des activités scolaires et parascolaires dont plusieurs s'articulent autour du plein air. Le site de l'école favorise le choix d'activités dans la nature en fonction des saisons comme la cabane à sucre, le ski de fond, le jardin botanique, l'excursion dans les bois, la promenade dans les sentiers écologiques. L'Académie met aussi à la disposition des enfants une bibliothèque, des équipements informatiques, un laboratoire des sciences de la nature et un gymnase où l'on pratique et encourage l'éduca-

tion physique et les sports d'équipe.

« Voilà donc, conclut madame Morissette, les grandes lignes du projet éducatif taillé sur mesure pour les 120 élèves, externes et pensionnaires, qui fréquentent l'Académie du Domaine. » ■

\* Fondée en 1947, sous le nom de Pensionnat Saint-Jean-Baptiste, l'Académie du Domaine est située sur les bords de la Baie Missisquoi.



**Le 21e siècle est déjà amorcé au Collège Charles-Lemoyne.**

**Avec les familles, nous bâtissons le succès personnel et académique des jeunes.**

Tous les programmes réguliers plus : *exploration technologiques ; musique-études ; danse-études ; sport-études ; écoles de hockey, de ringuette, de patinage artistique, de baseball ; enrichissement académique ; etc.*

Renseignements : **875-0505**

Adresse électronique : [college@ccllemoyne.edu](mailto:college@ccllemoyne.edu)  
Site internet : <http://www.ccllemoyne.edu>

**Service Privé d'Aide aux Études N&R inc.**  
Une équipe de 300 professeurs  
**Cours privés à votre domicile.**

Récupération - Aide aux devoirs  
Préparation aux examens.

Toutes les matières, du primaire au collégial.



**973-4526**

<http://www.odysseo.net/~spao>

## Liste des établissements avec résidence

Régions	Établissements	Régions	Établissements
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	<b>Estrie</b>	Collège Notre-Dame-des-Servites (Ayer's Cliff) École secondaire de Bromptonville Collège Rivier (Coaticook) Collège du Mont Sainte-Anne (Rock Forest) Pensionnat des Ursulines de Stanstead Collège François-Delaplace (Waterville)
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Juvénat Saint-Jean (F.L.C.) (Dolbeau) Séminaire Marie-Reine-du-Clergé (Métabetchouan)	<b>Montérégie</b>	École Présentation-de-Marie (Granby) Académie du Domaine (Philipsburg) Collège Bourget (Rigaud) Pensionnat des Sacrés-Coeurs (Saint-Bruno) Collège de Saint-Césaire Collège Saint-Maurice (Saint-Hyacinthe) École secondaire Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe)
<b>Québec</b>	Pensionnat Saint-Coeur-de-Marie (Beauport) Pensionnat des Ursulines (Loretteville) Collège Marie-Moisan (Québec) L'École des Ursulines de Québec Collège Saint-Augustin (Saint-Augustin-De-Desmaures) Séminaire Saint-François (Saint-Augustin-De-Desmaures) Séminaire Saint-Alphonse (Sainte-Anne-de-Beaupré) Collège Jésus-Marie de Sillery	<b>Montréal</b>	Académie Michèle-Provost Inc. Collège Français (1965) Inc. Collège Jean-de-Brébeuf Inc. Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur École Marie-Clarac (Montréal-Nord) Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (Outremont)
<b>Chaudière-Appalaches</b>	École Jésus-Marie de Beauceville Collège Dina-Bélanger (Saint-Michel-de-Bellechasse)	<b>Laval-Laurentides et Lanaudière</b>	École Les Mèlèzes (Joliette) Séminaire du Sacré-Coeur (Pointe-au-Chêne) Collège Champagnieur (Rawdon) Centre Académique de Lanaudière (Repentigny) Institut Esther-Blondin (Saint-Jacques) Académie Sainte-Thérèse
<b>Mauricie-Bois-Francs</b>	Collège d'Arthabaska Val-Marie (Cap-de-la-Madeleine) Collège Saint-Bernard (Drummondville) Pensionnat de Drummondville Collège Notre-Dame de l'Assomption (Nicolet) Juvénat Saint-Louis-de-Marie (Saint-Guillaume) École secondaire Mont-Bénilde (Saint-Angèle-de-Laval) Collège Marie-de-l'Incarnation (Trois-Rivières) Institut secondaire Keranna (Trois-Rivières) Séminaire Saint-Joseph (Trois-Rivières) Collège Clarétain de Victoriaville		

## ISD M INSTITUT SUPÉRIEUR DE DESIGN DE MODE

ÉCOLE DE HAUTE TECHNOLOGIE UNIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD



Enseignement de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur (C.F.A.O.) sur **Lectra Systèmes**

Permis du ministère de l'Éducation #749618

### PROGRAMME RÉGULIER

- Design de mode: code 903.74 (A.E.C.)
- Cours de jour: formation intensive de 18 mois
  - 450 h de C.F.A.O. sur

**Lectra Systèmes**

- Enseignement en français et en anglais
- Prêts et bourses
- Service de placement et de stage

### FORMATION SUR MESURE

- Formation intensive de C.F.A.O. sur **Lectra Systèmes** • 200 h  
 Jour ou soir
- Dessin de patrons, coupe moulage et techniques de confection Soir seulement
- Enseignement en français et en anglais

SESSION D'AUTOMNE 96

SESSION HIVER 97

15 octobre 1996

12 janvier 1997

**(514) 982-0404**

550, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 1B9



## pensionnat

### DU SAINT NOM DE MARIE

- Filles 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire
- Deux programmes:
  - programme du MEQ
  - programme d'éducation internationale
- Service de pensionnat

EXAMENS  
D'ADMISSION: samedi  
26 octobre  
de 9h à 12h  
  
samedi  
9 novembre  
de 9h à 12h

Renseignements: 735-5261 poste 3045; télécopieur 735-5266  
<http://www.psnm.qc.ca>

628, ch. de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec), H2V 2C5, Métro Édouard-Montpetit

EN GUISE DE RÉFLEXION

## Choix de l'école et qualité de l'enseignement

«Enfin, le choix de l'école ne réduit pas la qualité de l'enseignement: les données laissent fortement penser l'inverse. Par exemple, en juin 1994, les élèves au secteur privé obtiennent 8,2% de plus aux examens standardisés du ministère de l'Éducation que les élèves au secteur public. Même si les données ne permettent pas de vérifier et de contrôler la présence d'une sélection réelle à l'entrée dans les écoles privées, on voit mal comment ces chiffres pourraient être interprétés en défaveur du choix de l'école.»

Marceau, Richard, et Couture, Stéphane. Conséquences du choix de l'école au Québec, Rapport, École nationale d'administration publique, avril 1996.

# Brébeuf



## COURS SECONDAIRE

Pour garçons de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> secondaire, mixte en 5<sup>e</sup> secondaire.

### Portes ouvertes

Les 29 et 30 octobre, de 15 h 30 à 17 h.

### Examens d'admission

Les 9 et 23 novembre 1996, à 9 h.

### Résidence

Pour garçons de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire et pour filles en 5<sup>e</sup> secondaire.

### Programme sportif varié et performant

13 sports au choix et un programme de sports d'élite qui regroupe 230 élèves.

### Collège Jean-de-Brébeuf

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal

(514) 342-9342, poste 231

Telecopieur : (514) 342-2676

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours collégial



## Les stéréotypes les plus courants à l'encontre de l'enseignement privé



L'existence d'un secteur d'enseignement privé est un fait singulier de l'histoire scolaire du Québec. Résultat d'un compromis social et politique, le réseau de l'enseignement privé constitue un patrimoine dont les Québécois ont toutes les raisons d'être fiers.

Pourtant, près de trois décennies après que la Loi de l'enseignement privé (1968) eut reconnu la pleine légitimité de l'école privée, celle-ci demeure encore aujourd'hui la cible des mêmes attaques, stéréotypes inlassablement repris par les opposants à l'enseignement privé. En voici quelques exemples :

— Seule l'école publique a droit aux fonds publics.

- L'école privée n'est pas soumise aux mêmes exigences que l'école publique.
- L'exigence du réseau privé nuit au réseau public.
- L'école privée est une école réservée aux riches.
- L'école privée est coupable du crime de sélection.
- L'école privée ne s'embarasse pas des cas lourds.

Une analyse objective des faits, la prise en compte des dispositions des lois afférentes à notre système d'éducation, les résultats de sondages auprès du grand public, tout vient contredire le bien-fondé de telles affirmations.

### Seule l'école publique a droit aux fonds publics

Oui à l'existence de l'école privée, mais non à son financement

public, tel est le discours dominant des opposants à l'école privée subventionnée.

« La loi garantit d'ailleurs le droit de choisir mais n'établit aucune obligation de financement », écrit de façon étonnante (et en caractères gras !) les commissaires en dressant le premier bilan (Exposé de la situation) des dernières assises nationales des États généraux sur l'Éducation.

Pourtant, c'est un fait connu, les lois afférentes au système d'éducation reconnaissent depuis plus de trente ans les droits des parents de « choisir les institutions scolaires qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect de leurs enfants ».



## JE VEUX RÉUSSIR LE COLLÈGE SAINTE-ANNE C'EST MON CHOIX!

Collège Sainte-Anne  
DE LACHINE



135 ans d'excellence au service des jeunes!

Le Collège Sainte-Anne de Lachine est une institution privée dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne.

Mixte, le Collège accueille les jeunes de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire.

### EXAMENS D'ADMISSION

les samedis 26 octobre et 2 novembre 1996 de 8 h 30 à 12 h.

### PORTES OUVERTES

le dimanche 20 octobre 1996 Arrivée entre 13 h et 14 h.



1250, boul. Saint-Joseph, Lachine, Québec, H8S 2M8

**637-3571**

## Educhoix

Vous êtes à la recherche de  
**LA BONNE ÉCOLE**  
pour votre jeune...

Vous avez besoin de conseils...  
vous aimeriez connaître les choix qui vous  
sont offerts...

Nous sommes en mesure de vous aider à  
prendre une décision éclairée.

Vous pouvez nous  
rejoindre facilement  
Tél.: 875-9752  
Adresse électronique :  
info@educhoi.edu  
Site Internet :  
Http://www.educhoi.edu

**Line Lacroix**  
directrice générale

→ Mais quelle serait la portée de ce droit s'il ne s'accompagnait de celui de « créer des institutions d'enseignement autonomes, et, les exigences du *bien commun* étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins » ?

Le « *bien commun* » premier servi dont il est question ici, « c'est

l'école publique » prétendent les opposants à l'école privée subventionnée, qui voudraient réserver tous les fonds publics à la seule école publique. Mais ce n'est pas ce que ce texte veut dire. À preuve, l'interprétation officielle que le ministre d'État à l'Éducation en donnait au moment de l'adoption de la Loi de l'enseignement privé, en décembre 1968 : « Or, cette déclaration

de principe n'a de sens et de raison d'être que si la liberté qu'elle affirme peut de fait être exercée, c'est-à-dire si des écoles privées peuvent exister, se développer et être accessibles à une proportion convenable de la population ».

« D'autre part, ajoutait le ministre d'État, le bien commun exige que les subventions du gouvernement, subventions nécessaires

aux fins mentionnées, soient proportionnées à la fois à la valeur intrinsèque des institutions et à la contribution qu'elles apportent au développement de l'enseignement au Québec, donc au bien commun.

Après une reconnaissance aussi explicite, comment pourrait-on prétendre qu'il n'existe pas de lien solide entre le droit de choisir et le droit au financement public ?

**L'école privée n'est pas soumise aux mêmes exigences que l'école publique**

La reproduction de cet autre stéréotype révèle une grande méconnaissance de l'encadrement juridique de l'école privée et des exigences réelles auxquelles elle doit répondre. Faut-il rappeler en effet qu'une fois détentrice d'un

## Une école non-traditionnelle pour des enfants exceptionnels!

PROGRAMME  
**harmonie-nature**



Pour enfants "ingénieux", c'est-à-dire ayant quelques difficultés d'apprentissage et pour enfants talentueux.

Programme original d'apprentissage par centres d'intérêt et par projets supervisés. Sur le site du Camp Mère Clarac, à Saint-Donat. Nombreuses activités culturelles et sportives pour canaliser l'énergie.

COURS  
PRIMAIRE  
2<sup>e</sup> CYCLE

**ÉCOLE MARIE-CLARAC**

Dirigée par les Soeurs de Charité de Sainte-Marie

3 2 2 - 1 1 6 0

Informez-vous des dates de nos soirées vidéo-info!



**ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL**  
**ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTREAL**

*65 ans d'excellence académique vouée au développement intellectuel et personnel de chaque élève, dans un milieu éducatif mixte.*



Dr Jane Goodall à St-Georges - Une école «Semences, Racines et Bourgeons.»

### PORTES OUVERTES

#### ÉCOLE PRIMAIRE

*Prématernelle à 6<sup>e</sup> année*  
Mardi, 22 octobre 1996  
Mercredi, 23 octobre 1996

**9 h à midi**

3685, The Boulevard  
Westmount, Québec  
486-5214

#### ÉCOLE SECONDAIRE

*Secondaire I à V*  
Jeudi, 24 octobre 1996

**18 h 30 à 21 h**

3100, The Boulevard  
Montréal, Québec  
937-9289

*Service d'autobus offert depuis l'ouest de l'île.*



→ permis (révocable en tout temps et, règle générale, à renouveler au moins à tous les cinq ans) et agréée aux fins de subventions, l'école privée est soumise aux mêmes exigences de base que l'école public : régime pédagogique, règles budgétaires et rapport financier annuel. À cela s'ajoute une obligation fort contraignante que seuls les établissements privés ont le devoir de

remplir, soit celle de signer des contrats éducatifs avec chacun des parents de leurs élèves ou avec des élèves, dans le cas du collégial.

Ce qu'il faut surtout souligner, c'est qu'en plus de devoir répondre aux mêmes exigences communes, et à d'autres, l'école privée est soumise à une évaluation continue autrement plus sé-

## DU COEUR



## À L'ÉCOLE

**École privée pour filles**  
Anciennement l'École Progressive



**ÉCOLE SECONDAIRE**  
**JEANNE-NORMANDIN**

DEPUIS 1934

690, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E9

**(514) 381-3945**

Télécopieur : (514) 381-1695

### EXAMENS D'ADMISSION

Le samedi  
30 novembre 1996

de 9 h 00  
à 12 h 00

ou

le samedi  
14 décembre 1996

de 9 h 00  
à 12 h 00



CREMAZIE  
A deux pas

Transport scolaire  
desservant Laval et  
les Basses-Laurentides

# collège beaubois



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

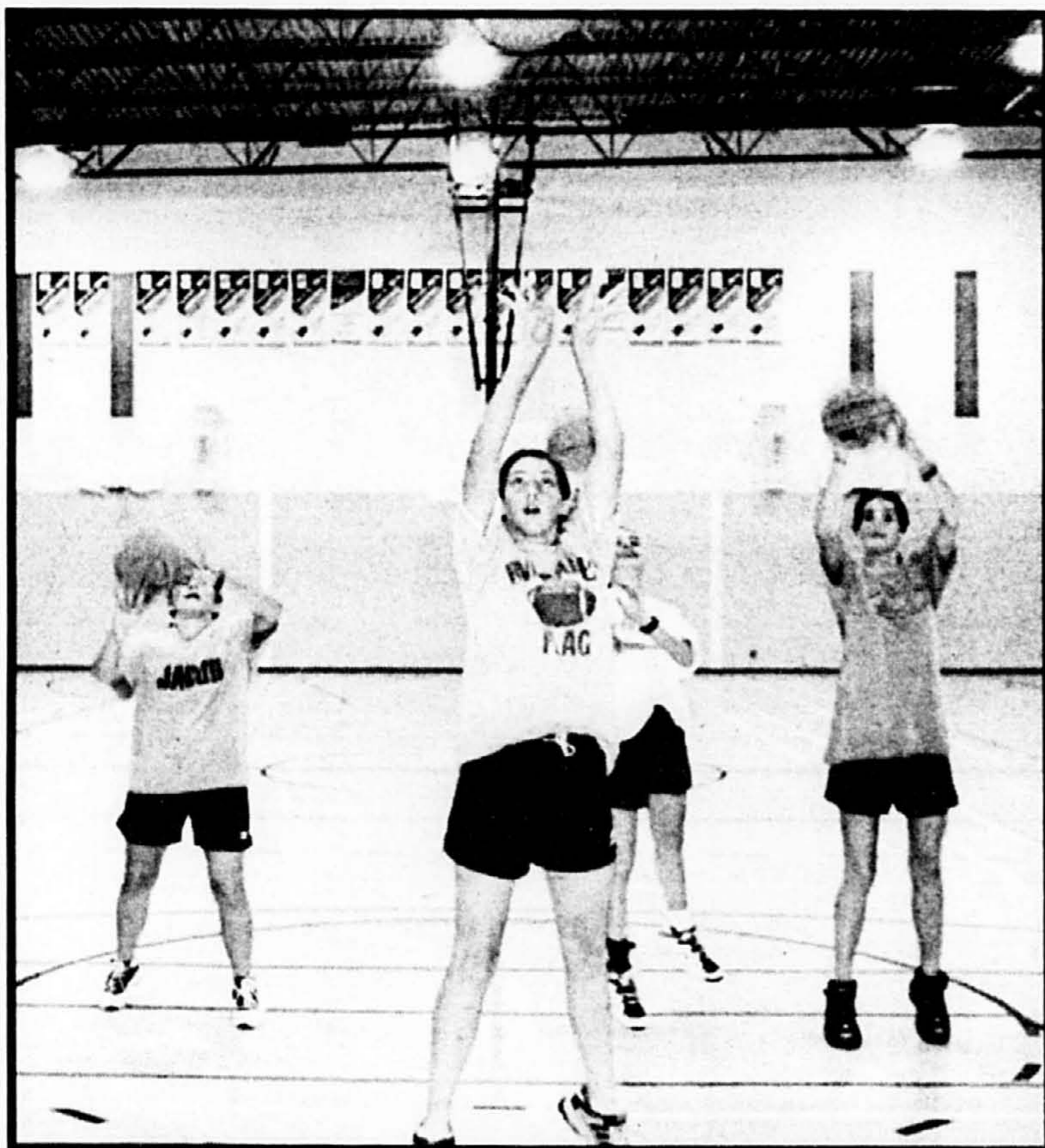
## Pour une demande d'admission en 1997-1998

- **Au préscolaire (jardin d'enfants ou maternelle)**
  - 1) Se présenter au Collège le 26 octobre 1996 à 9h pour une séance d'information;
  - 2) Apporter l'original du certificat de naissance.
- **Au primaire:**
  - 1) S'adresser au secrétariat du secteur (684-1400) pour obtenir un formulaire de demande d'admission;
  - 2) retourner le formulaire rempli avant le 24 octobre 1996;
  - 3) se présenter au Collège pour l'examen d'admission le 26 octobre 1996.
- **En 1re secondaire**
  - 1) S'adresser au secrétariat du Collège (684-7642) pour obtenir un formulaire d'admission;
  - 2) retourner le formulaire rempli avant le 31 octobre 1996;
  - 3) se présenter au Collège pour l'examen d'admission le 2 ou le 3 novembre 1996.
- **En 2e, 3e, 4e ou 5e secondaire**
  - 1) Se présenter au Collège, sans rendez-vous préalable, le samedi 25 janvier 1997 à 8h30, accompagné de ses parents;
  - 2) acquitter les frais d'ouverture de dossier (30\$ non remboursable);
  - 3) apporter une photocopie des bulletins des deux dernières années ainsi que du rapport partiel de l'année en cours de même que l'original du certificat de naissance;
  - 4) assister à une séance d'information où la direction est disponible pour répondre aux questions;
  - 5) être disponible pour une entrevue éventuelle.

Le Collège est situé à 1,6 km. à l'ouest de l'autoroute 13



9509 boul. Guin Ouest.  
Pierrefonds H8Y 1T7



→  
vère et conséquente : celle des parents qui la choisissent, qui contribuent directement à une partie de son financement et qui décident finalement de son existence et de sa survie. **Voilà la logique d'une véritable impubilité !**

#### L'existence du réseau privé nuit au réseau public

Cette idée reçue et largement répandue par les opposants à l'existence d'un réseau d'enseignement privé est fortement battue en brèche lorsque les citoyens et les parents sont consultés à ce propos.

À la question : « À votre avis, est-ce que la présence d'un réseau d'enseignement privé nuit au réseau d'enseignement public ou ne nuit pas au réseau public ? », 81% répondent : « ne nuit pas ». C'est ce que révèle un sondage d'opinion publique réalisé en mai 1996 par le Groupe Léger & Léger (voir l'article de la page 20).

Contrairement à ce que certains pourraient espérer, ce n'est pas là l'opinion des seuls parents qui envoient leurs enfants à l'école privée. Si 90 p. cent d'entre eux ont donné cette réponse, cette opinion est également partagée par 81 p. cent des parents ayant un enfant au réseau public.

En dernière analyse, comment pourrait-on sérieusement laisser croire que les maux du système d'éducation découlent du choix du réseau privé qui ne représente que 10 p. cent de l'ensem-

ble de la population scolaire au Québec ?

#### L'école privée est une école réservée aux riches

Voilà une autre affirmation simpliste, une autre accusation injustifiée. La réalité bien connue des directions et des personnels des écoles privées, c'est que la plupart des parents qui y envoient leurs enfants sont loin d'atteindre un niveau de revenu qui leur permettrait de se dire « riches ». De fait, ils sont issus en majorité de ce qu'il est convenu d'appeler la classe moyenne.

Pour plusieurs, c'est un choix qui exige des sacrifices, justifiés par la priorité qu'ils accordent à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants. Pour la très grande majorité, le choix réel que permet l'école privée, telle qu'elle est subventionnée, est encore accessible en regard des dépenses de toute nature que les parents font pour leurs enfants.

Règle générale, une école privée ne refuse jamais un élève en raison de l'incapacité des parents d'acquitter les frais de scolarité. L'aide financière et l'octroi de bourses facilitent l'accès à l'école privée à un plus grand nombre.

#### L'école privée est coupable du crime de sélection

Ce qu'il faut rappeler avant tout, c'est que lorsque les écoles privées sélectionnent, c'est que les

Suite à la page 34

Site web :  
[college.marcelline.qc.ca](http://college.marcelline.qc.ca)

## COLLÈGE SAINTE-MARCELLINE

9155, boul. Gouin Ouest, Montréal - Tél. : 334-9651 Télécopie : 334-0210

### Demandes d'admission pour septembre 1997

Examens pour la 1<sup>ère</sup> secondaire : Samedi 9 novembre 1996 à 9 h

Samedi 7 décembre 1996 à 9 h

Examens pour la 6<sup>e</sup> année :

Samedi 8 février 1997 à 9 h

Collège d'enseignement privé, reconnu d'intérêt public, dirigé par les Soeurs de Sainte-Marcelline.  
Service de garde, préscolaire 4 ans mixte (plein temps ou demi-journée), maternelle 5 ans mixte plein temps, primaire mixte, secondaire général enrichi pour jeunes filles.

- Insiste sur la qualité de la langue française et offre une sérieuse formation scientifique et littéraire;
- Maintes activités scolaires et parascolaires à tous les niveaux;
- Enseignement de l'anglais dès la 1<sup>ère</sup> année du primaire;
- Utilisation des ordinateurs dès le préscolaire et jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire;
- École ouverte et soucieuse de l'équilibre humain, affectif et spirituel de chaque élève.

Composez le **334-9651**



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Mouvement pour  
l'enseignement privé

**Date:** Le samedi 16 novembre 1996

**Endroit :** École Marie-Clarac  
3530, boul. Gouin Est  
Montréal-Nord (Québec)

**Heures:** 10 h à 16 h

**N.B.:** Cette assemblée est réservée aux administrateurs provinciaux du MEP et est consacrée aux affaires courantes du Mouvement (bilan, états financiers, élections, plan d'action, fonctionnement)

## SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL

*(Occasion de visibilité, de solidarité, de fraternité ouverte à tous ceux et celles qui ont à coeur la défense et la promotion de l'enseignement privé au Québec)*

**Date:** Le mercredi 20 novembre 1996

**Endroit:** Hôtel Four Points (ancien Sheraton Laval)  
2440, Autoroute des Laurentides  
(Sortie 10, Carrefour Laval)  
Laval (Québec)  
Tél. (514) 687-2440

**Heures :** 18 h 30 à 21 h 30

**Conférencier invité :** Monsieur Pierre Pascau  
Journaliste radiophonique ;  
animateur à l'émission «L'informateur» à CKVL - 850

**Prix du billet :** 100 \$

### EN GUISE DE RÉFLEXION

## La réforme en éducation: une avenue à explorer

«La vraie réforme de l'école publique s'avère donc inconciliable avec le cadre institutionnel actuel. On peut douter qu'elle ait jamais lieu. Par contre, le Québec, plus peut-être que la plupart des territoires d'Amérique du Nord, contient déjà des éléments d'une solution prometteuse, et c'est la présence en parallèle d'un réseau élaboré d'institutions privées...

«Le Québec jouit dans cette entreprise d'un certain avantage institutionnel, celui de n'avoir pas à inventer de toutes pièces un réseau inexistant. Il lui suffit donc d'ouvrir sans réserve ni contraintes factices le régime public à la concurrence privée. Ce choix franc élargira le choix des parents et, l'histoire le confirme, les amènera à collaborer plus intensément à la marche de l'école. La concurrence sur le marché des étudiants et des autres ressources servira de substitut aux contrôles hiérarchiques néfastes et suscitera ainsi l'autonomie désirée.»

Migué, Jean-Luc et  
Marceau, Richard,  
Le monopole public de l'éducation.  
Presses de l'Université du Québec,  
Québec, 1989, p. 181.

## C O L L È G E VILLE-MARIE

*Découvrir la différence,  
Choisir l'excellence.*

### CETTE PUBLICITÉ S'ADRESSE À 25% DE NOTRE CLIENTÈLE !

(Parents et élèves sont tellement satisfaits de Ville-Marie qu'ils nous réfèrent chaque année près de 75% de nos nouveaux élèves)

- Filles et garçons /1<sup>er</sup> à 5<sup>e</sup> sec.
- Encadrement à dimension humaine
- Capacité de 550 élèves
- Qualité d'enseignement supérieure
- Programme d'éducation internationale
- Vie étudiante dynamique

### PORTES OUVERTES

27 octobre

### EXAMENS D'ADMISSION

1<sup>er</sup> sec. : 2 - 9 et 16 novembre

*«À bien y penser,  
Ville-Marie,  
c'est génial!»*

*E = CM<sup>2</sup>*



→ demandes d'admission excèdent leurs capacités d'accueil.

Ainsi, une enquête menée en avril 1996 par la Fédération des associations de l'enseignement privé (FAEP) auprès de 112 écoles secondaires privées, pour savoir ce qu'il advient des demandes d'admission en première secondaire, révèle que 81% des élèves qui s'y présentent sont admis; que 9% ne le sont pas à cause du manque de places (dans très peu d'établissements) et que 10% sont refusés parce que les écoles ne disposent pas des ressources requises pour répondre à leurs besoins particuliers.

Un autre fait mérite d'être souligné en ce qui a trait à la « sélection financière ». Règle très générale, une école privée ne refuse pas un élève à cause de l'incapacité des parents d'acquitter les frais de scolarité. En 1995-1996, par exemple, les 139 écoles de la FAEP ont accordé pas moins de 4 255 910 \$ à 5 855 boursiers.

#### L'école privée ne s'embarrasse pas des cas lourds

Dans le domaine de l'adaptation scolaire, l'école privée a largement fait ses preuves et elle ne demande qu'à faire davantage pour peu que les subventions ac-

cordées lui permettent d'offrir aux enfants en difficulté des services qui répondent à leurs besoins.

Les chiffres sont éloquentes. En 1995, il y avait dans le réseau public 131 569 élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au préscolaire, au primaire et au secondaire; il y en avait 3 108 dans le réseau privé.

Tous réseaux confondus, le nombre de ces élèves a diminué de 14,4% entre 1990 et 1995. Au public, ce fut une diminution de 14,9%, tandis que les écoles pri-

viées enregistraient une augmentation de 18,2%.

Des règles budgétaires de plus en plus lourdes à porter pour les 12 écoles privées spécialisées en adaptation scolaire sont en voie de compromettre sérieusement la qualité des services qu'elles offrent. Dans certains cas, c'est leur existence même qui est compromise.

#### Que faut-il en conclure ?

Comme on peut le constater, les abolitionnistes de l'enseignement privé subventionné n'hésitent pas à recourir à toute une panoplie d'arguments pour parvenir à leurs fins: réaliser le

monopole d'État en éducation. Devant ce qui apparaît comme de la désinformation orchestrée, la Concertation de l'enseignement privé (CEP) souhaite rappeler aux parents, seuls véritables dépositaires du système d'éducation au Québec, que l'enseignement privé a posé depuis longtemps les fondements d'une tradition de qualité. L'école privée a toujours mérité la confiance de la population et, en ces temps difficiles, c'est en s'appuyant sur cette relation de confiance qu'elle compte continuer d'apporter une contribution originale, voire irremplaçable, au développement de notre système national d'éducation. ■

## Un collège à découvrir... plein de ressources!



Le Collège Notre-Dame-de-Lourdes est un collège mixte, affilié à l'École d'Éducation internationale de Genève, dispensant aussi les cours régulier et enrichi.

NDL est aussi reconnu pour la diversité de ses ressources:

- équipement informatique de pointe;
- lien au réseau Internet;
- vaste gymnase moderne;
- laboratoires de sciences bien outillés.

Une équipe d'enseignants dynamique, un suivi pédagogique personnalisé, un taux de réussite remarquable, des arts et du sport. C'est cela NDL.

#### Une visite vous convaincra!

Examens d'admission et inscriptions:  
Samedis 19 et 26 octobre de 8 h 30 à 12 h  
INFORMATION ET INSCRIPTION: 670-4740

**collège**  
**ndl**  
Notre-Dame-de-Lourdes

Un collège d'éducation internationale, ouvert sur le monde

845, chemin Tiffin, Longueuil  
« À un pas de Saint-Lambert »

## Nous formons des Gagnants!



Dessin de Mélanie St-Louis 4eB



Portes  
Ouvertes

### 4e, 5e et 6e du primaire Cours secondaire complet

Pensionnat et externat pour filles et garçons.  
École privée dirigée par les Clercs de St-Viateur.

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE DE 13H30 À 15H30**  
Tirage de 3 bourses d'études pour l'année scolaire 1997-1998

**EXAMENS D'ADMISSION (1re, 2e et 3e secondaire)**  
le samedi 23 novembre et le samedi 14 décembre dès 8h30

Enseignement de l'espagnol et initiation à l'informatique dès 1re secondaire.

**Collège**  
**db Bourget**  
Rigaud (Vaudreuil)

Pour plus de renseignements composez le (514) 451-0815



EN GUISE DE RÉFLEXION

## Le courage de la diversité

«Ce qui justifie, donc, l'existence d'écoles privées et d'écoles publiques «différenciées», ce n'est ni la complémentarité ni la concurrence mais bien plutôt la diversité, née de la loi même qui a créé le ministère de l'Éducation.

«Deux idées clés devraient donc inspirer toutes nos réformes: les parents ont le droit de choisir, et de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants.

«La diversité existe déjà depuis longtemps au secteur privé. Elle existe aussi, de plus en plus, au secteur public: écoles «internationales», écoles à vocation particulière (arts, musique, sport), écoles pour raccrocheurs et ce que le Conseil supérieur de l'éducation, dans son avis intitulé «La réussite à l'école montréalaise: une urgence pour la société québécoise», appelle des écoles «à visage privé». Remarquons l'expression: écoles «à visage privé». Mais que sont-elles ces écoles «à visage privé», sinon des écoles qui offrent au secteur public ce que d'autres parents vont chercher au secteur privé?»

Robichaud, Émile

*Aurons-nous le courage de la diversité ? L'Agora.*  
Vol. 4, no. 1, septembre 1996, p. 27.

## LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

ASSOCIATION COOPÉRATIVE  
1700, boulevard Henri-Bourassa Est,  
Montréal (Québec) H2C 1J3

ÉTABLISSEMENT  
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
PRIVÉ

### EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1997

En 1<sup>re</sup> secondaire: le samedi 26 octobre 1996  
et le samedi 2 novembre 1996

En 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire: le vendredi 31 janvier 1997

On peut s'inscrire aux examens d'admission  
en téléphonant au secrétariat du niveau

**(514) 382-1560**

*La passion de l'avenir*

Une formation en sciences... une tradition

**PORTES  
OUVERTES**

*19 octobre  
1996*

# C O L L È G E NOTRE-DAME

Où l'exigence est de tradition

PENSIONNAT/EXTERNAT-COURS SECONDAIRE-GARÇONS ET FILLES



## EXAMENS D'ADMISSION 1997-1998

Le 16 novembre 1996 pour les candidats à la 1<sup>re</sup> secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K»

Le 17 novembre 1996 pour les candidats à la 1<sup>re</sup> secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z»

Le 23 novembre 1996 pour les candidats à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> secondaire seulement

Le 24 novembre 1996 pour les candidats à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> secondaire seulement

Le 18 janvier 1997 pour les candidats à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire seulement

N.B. Les candidats à la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire doivent soumettre leur demande au Service des admissions.

**Début des examens : 13 h 30 / Durée des examens : 3 heures / Frais : 35 \$**

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1996 et celui de l'année en cours.

## JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le mardi 22 octobre 1996 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 16 h 30  
Départ toutes les dix minutes.

COLLÈGE  
**NOTRE-DAME**

3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8  
Téléphone: (514) 739-3371 Télécopieur: (514) 739-4833  
Internet: <http://www.collegenotre-dame.qc.ca>



## mep fiche d'adhésion

(Veuillez écrire en lettres carrées)

NOUVEAU MEMBRE     RENOUELEMENT  
# CARTE DE MEMBRE: \_\_\_\_\_

NOM(S): \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ Tél. domicile: ( )  
bureau: ( )

OCCUPATION: \_\_\_\_\_

Usager de l'école privée: \_\_\_\_\_

(Si oui, indiquez le nom de l'établissement)

À titre de:  PARENT     ENSEIGNANT(E)     PERSONNEL NON ENSEIGNANT  
 ADMINISTRATEUR(TRICE)     ÉTUDIANT(E)     AUTRE:

CORRESPONDANCE    anglais     français

1 ENVOI PAR ADHÉRENT     1 ENVOI PAR FAMILLE

CI-INCLUS LA SOMME DE \_\_\_\_\_ \$ (3\$ étudiant, 10\$ adulte, 15\$ famille)  
Les chèques ou mandats sont payables à l'ordre de «Mouvement pour l'enseignement privé».

CETTE CONTRIBUTION DONNERA LIEU  
À L'ÉMISSION D'UNE CARTE DE MEMBRE  
VALIDE POUR UN AN

Signature(s)

Mouvement pour l'enseignement privé, 1940, boul. Henri-Bourassa est,  
Montréal H2B 1S2 — Tél.: (514) 381-8891 — 1-800-361-1156 — Télécopie: (514) 381-4086

# UN GRAND COLLÈGE EST SOUVENT PETIT



...Parce que réussir,  
c'est avant tout humain!



POUR EN SAVOIR PLUS LONG SUR CHACUN DE CES COLLÈGES, COMPOSEZ SANS FRAIS  
LE 332-PROF, LA LIGNE INTERACTIVE COLLÈGE PRIVÉ - CITÉ ROCK DÉTENTE



**COLLÈGE RACHEL**  
287-1944

310, rue Rachel Est,  
Montréal

Collège mixte sur le Plateau Mt-Royal. Programme enrichi en français et mathématique avec supervision personnalisée. Spécialisation **Art et Communication** dès 1<sup>er</sup> secondaire. Encadrement pédagogique classique et dynamique. Ambiance familiale. Service d'étude dirigée après la classe. Groupe-classe stable. Nouveau : accessibilité à un grand gymnase et à une piscine. À 2 pas du métro Mt-Royal.



**ÉCOLE MARIE-CLARAC**  
322-1160

3530, boul. Gouin Est,  
Montréal-Nord

Cours secondaire pour environ 200 filles. Sports, culture et langue. Portes ouvertes : 19 octobre. Examens d'admission : 26 octobre et 9 novembre. Aussi, cours primaire **Harmonie/Nature** pour enfants dont les besoins spécifiques ne sont pas comblés par l'école traditionnelle. Programme original d'apprentissage par centres d'intérêt, en nature, pour jeunes «ingénieux», ayant quelques difficultés d'apprentissage et pour jeunes talentueux.



**ÉCOLE SECONDAIRE LETENDRE**  
389-3513

9615, rue Papineau,  
Montréal

École secondaire privée mixte et **accessible** à tous les jeunes désireux de faire leur cours secondaire au privé. En moyenne 30 par classe, les jeunes peuvent consulter 5 responsables constamment à leur disposition. Formation musicale de qualité reconnue disponible. Ambiance familiale. Transport scolaire Laval et Rive-Nord.



**INSTITUT REINE-MARIE**  
382-0484

9300, boul. Saint-Michel,  
Montréal

Collège pour filles à 2 pas du métro St-Michel. En plus d'une formation de base solide, des programmes de ballet (Académie Royale de Danse de Londres), de théâtre, d'harmonie musicale et des cours privés de piano sont offerts. Grande place à l'informatique. **Suivi académique personnalisé.** Transport scolaire Laval et Rive-Nord.